



Rapport Annuel 2012

BNP Paribas (Suisse) SA



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

BNP Paribas (Suisse) SA
Rapport Annuel 2012

Sommaire

Une banque universelle	6
Une banque responsable	7
Message du Président du Conseil d'administration et du Président de la Direction générale	9
Conseil d'administration	10
Direction	11
Rapport de gestion	13
Rapport sur les rémunérations	19
Comptes annuels consolidés	25
Bilan consolidé	26
Compte de résultat consolidé	29
Tableau de financement consolidé	30
Annexe relative aux comptes annuels consolidés	31
Rapport du réviseur des comptes consolidés	63
Comptes annuels	67
Bilan	68
Compte de résultat	71
Annexe relative aux comptes annuels	73
Rapport du réviseur	93
Adresses	96

BNP Paribas (Suisse) SA **Une banque universelle**

Avec plus de 1'700 collaborateurs, BNP Paribas (Suisse) SA constitue un pôle majeur du Groupe BNP Paribas à l'international. Implantée à Genève depuis 1872 et présente à Zurich, Bâle et Lugano, la Banque occupe une place de premier rang parmi les banques étrangères en Suisse de par sa compétitivité et son expertise dans le financement des matières premières, la qualité des prestations aux entreprises et institutionnels et son savoir-faire dans le domaine de la banque privée.

Par sa taille, les compétences rassemblées et le fait de pouvoir s'adosser à une expertise mondiale dans tous les domaines, l'activité de banque de financement et d'investissement (Corporate and Investment Banking - CIB) est appelée à jouer un rôle significatif auprès des entreprises suisses et étrangères ainsi qu'auprès des institutionnels helvétiques. BNP Paribas (Suisse) SA est ainsi la première banque étrangère dans l'émission d'obligations en francs suisses.

Intimement lié à l'essor de Genève comme centre international du financement des matières premières, BNP Paribas (Suisse) SA est un leader mondial de cette activité et offre un éventail complet de services de financement relatifs à la transformation, au transport et à la distribution de ces produits.

Par sa présence historique en Suisse, le Groupe dispose également d'une longue tradition dans l'activité de banque privée et met tout son savoir-faire en matière de gestion financière et d'organisation patrimoniale au service des investisseurs privés. Investir à long terme, préserver le capital, optimiser le rendement sont les bases de la philosophie de BNP Paribas Wealth Management.

Animés par une forte tradition de services aux particuliers et aux entreprises, ancrés depuis plus de 140 ans en Suisse, nous sommes également « la banque d'un monde qui change ». Construite au fil du temps, la confiance de nos clients constitue notre premier capital. Aussi, nous structurons autour de quatre engagements forts :

- Rester fidèles à notre mission première: le service à nos clients dans la durée.
- Accepter de prendre des risques tout en les contrôlant étroitement.
- Respecter une éthique commerciale rigoureuse.
- Etre une banque responsable.

BNP Paribas (Suisse) SA

Une banque responsable

BNP Paribas (Suisse) SA s'engage bien sûr par sa responsabilité économique en assurant les projets de ses clients mais, au-delà (conformément à la Charte du Groupe*), en se reconnaissant trois autres responsabilités :

- Une responsabilité sociale par des pratiques loyales à l'égard de nos collaborateurs. Nous faisons de la diversité sous toutes ses formes un engagement fort et évalué. En matière d'emploi, nous nous attachons à toujours donner la priorité au reclassement, en favorisant la mobilité interne et la formation.
- Une responsabilité civique, dans la lutte contre l'exclusion et la promotion de l'éducation et de la culture. Notre engagement sociétal se traduit aussi par l'action de mécénat de la Fondation BNP Paribas Suisse dans les domaines de la culture, de la santé, de la solidarité et de l'éducation.
- Une responsabilité environnementale. Nous veillons à l'impact environnemental tant de notre activité bancaire, via des politiques détaillées dans les domaines à risque, que de son fonctionnement propre.

Animées par des valeurs d'engagement, d'ambition, de créativité et de réactivité, dirigées selon des principes de management clairs - focus client, entreprendre en conscience des risques, valorisation des personnes et exemplarité -, inspirées dans leur éthique par le code de conduite de l'entreprise, les équipes de BNP Paribas œuvrent chaque jour, en Suisse et dans le monde, pour que la banque contribue à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société. Etre une banque responsable, c'est l'honneur et la fierté de notre métier. C'est notre projet d'entreprise.

*Retrouvez l'intégralité de notre Charte de responsabilité sur notre site internet bnpparibas.ch



BNP PARIBAS

Message du Président du Conseil d'administration et du Président de la Direction générale

BNP Paribas (Suisse) SA a réalisé en 2012 un produit net bancaire consolidé de CHF 1'031 millions, en hausse de 2% par rapport à 2011 et ce dans un environnement économique international complexe.

Les revenus des métiers de banque de financement et d'investissement reculent, en relation avec la réduction du bilan à CHF 30.2 milliards opérée dans le cadre du plan global de réduction des actifs du Groupe BNP Paribas. Une bonne maîtrise des frais de gestion, résultant principalement des plans d'adaptation des métiers, et une baisse du coût du risque, conjuguées à des éléments de revenus non récurrents, ont cependant permis de maintenir en 2012 un résultat net consolidé avant impôts de CHF 413 millions. Le ratio de solvabilité au 31 décembre 2012 reste élevé.

BNP Paribas (Suisse) SA maintient un modèle d'affaires diversifié ; elle demeure en effet l'un des acteurs majeurs dans le financement des matières premières et conserve sa position de troisième banque et première banque étrangère dans l'émission d'obligations en francs suisses. Elle poursuit par ailleurs le renforcement de son activité de Wealth Management avec une collecte dynamique, particulièrement sur les marchés émergents.

Georges Chodron de Courcel, Président du Conseil d'administration a déclaré : « BNP Paribas (Suisse) SA démontre en 2012 la bonne résistance de ses résultats s'inscrivant ainsi dans la droite ligne de ceux du Groupe BNP Paribas qui a une nouvelle fois prouvé sa solidité dans un environnement économique pourtant difficile. »

Pascal Boris, Président de la Direction générale, a déclaré : « La solidité financière de la banque mais aussi la qualité et l'engagement des équipes au service de nos clients constituent autant d'atouts qui permettront, j'en suis certain, de relever les défis de 2013. »



Georges Chodron de Courcel
Président du Conseil d'administration



Pascal Boris
Président de la Direction générale

Conseil d'administration au 31 décembre 2012

Président	Georges CHODRON de COURCEL *	Directeur général délégué, BNP Paribas, Paris
Vice-Président	Michel HALPERIN * • +	Avocat au Barreau, Genève
Membres du Conseil	Jean CLAMON •	Directeur général, Responsable de la Conformité, BNP Paribas, Paris
	Jacques D'ESTAIS *	Responsable Investment Solutions, BNP Paribas, Paris
	Ulrich GYGI + •	Président du Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne
	Marina MASONI +	Avocate, Lugano
	Bruno MEIER + *	Administrateur, Founex
	Christophe R. GAUTIER +	Administrateur de sociétés, Zumikon
	Michel PEBEREAU	Président d'honneur, BNP Paribas, Paris
	Yves PERBEN * +	Administrateur, Corpofina, Genève
	Dominique REMY *	Responsable CBE, BNP Paribas Fortis, Bruxelles
	Peter G. SULZER • +	Administrateur de sociétés, Zurich
Secrétaire du Conseil	Philippe BERTA	Directeur des Affaires Juridiques
Secrétaire du Comité d'Audit	Philippe BERTA	Directeur des Affaires Juridiques
Audit Interne	Cédric PERRUCHOT	Directeur de l'Audit Interne
Organe de révision	Deloitte SA	

* Membres du Comité du Conseil

• Membres du Comité d'Audit

+ Membres du Conseil d'administration

(indépendant au sens de la Circulaire FINMA 2008/24)

Direction au 31 décembre 2012

Direction générale	Pascal BORIS	Président de la Direction générale
	Philippe DE GENTILE	Directeur général
	Hans-Juergen KOCH	Directeur général
	Patrick VOEGELI	Directeur général
	Paul PERRAUDIN	Membre de la Direction générale
	Igor JOLY	Membre de la Direction générale
	Pierre VRIELINCK	Membre de la Direction générale
	Christophe CANTALA	Secrétaire



Rapport de gestion

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉVOLUTION DES MARCHÉS

Le ralentissement de l'économie mondiale s'est poursuivi en 2012 avec une croissance de 3.2% contre 3.9% l'année précédente. Ce ralentissement a touché l'ensemble des pays avancés, à l'exception des Etats-Unis qui ont connu une croissance de 2.3% contre 1.8% en 2011. Bien que présentant des niveaux de croissance toujours élevés, les pays émergents et en développement n'ont pas été épargnés, avec une croissance de 7.8% en 2012 pour la Chine contre 9.3% en 2011 et de 4.5% en 2012 pour l'Inde contre 7.9% en 2011.

Sur les marchés financiers, le début de l'année 2012 a été marqué par la poursuite du rebond intervenu à l'automne 2011. L'enthousiasme des investisseurs a été alimenté jusqu'en mars par des nouvelles jugées plutôt encourageantes sur la croissance américaine et surtout par l'assurance que la liquidité fournie par les Banques centrales ne se tarira pas. Ce thème de la liquidité Banque centrale a dominé les échanges tout au long de l'année et contribué au bon comportement des actions.

Le printemps a vu ce mouvement en partie remis en cause en raison de nouveaux doutes sur la santé de l'économie mondiale et des inquiétudes renouvelées sur la crise souveraine européenne (centrées sur l'Espagne et sur la Grèce), qui ont pesé sur les marchés financiers (actions et obligations périphériques) jusqu'en juillet. Ces éléments ont amené les Banques centrales à renouveler leur engagement de soutenir l'activité et d'assurer le fonctionnement des marchés financiers. Leurs déclarations, qui ont débouché sur l'annonce de nouvelles mesures d'assouplissement quantitatif en septembre, ont rassuré les investisseurs et permis aux actions de connaître un bel été. Sur l'ensemble de l'année, les marchés actions ont enregistré une hausse de 13.8% pour l'Eurostoxx 50 et de 13.4% pour le S&P 500, alors que les rendements obligataires ont marqué un fort recul.

Concernant les devises, l'année 2012 a été marquée par une légère hausse de l'euro sur fond d'apaisement de la crise souveraine et par un net recul du yen.

Dans ce contexte économique difficile, le Groupe BNP Paribas a réalisé en 2012 un résultat net part du

groupe de EUR 6.6 milliards, en hausse de 8.3% par rapport à 2011 (EUR 6.0 milliards), grâce à la large diversification de ses métiers. Le Groupe est en avance sur son plan d'adaptation à la nouvelle réglementation Bâle III avec un ratio de « common equity Tier 1 » de 9.9% au 31 décembre 2012. Les besoins en dollars de CIB ont été réduits de USD 65 milliards et les actifs pondérés de EUR 62 milliards.

Cette très bonne performance du Groupe BNP Paribas a été illustrée par le prestigieux titre de « Bank of the Year 2012 » décerné par l'International Financing Review. Ce prix vient souligner la force du modèle diversifié et équilibré de BNP Paribas, ainsi que sa stabilité. Ce modèle s'appuie sur des fondations solides en banque de détail en Europe, aux Etats-Unis, sur les marchés émergents, et sur une banque de financement et d'investissement qui détient des positions de leader dans de nombreux métiers : Marchés de capitaux, Conseil, Financements structurés et spécialisés, Dérivés actions, Financement du commerce international et Cash Management. BNP Paribas s'appuie également sur des franchises bien établies en banque privée, gestion d'actifs, services titres, assurance, et immobilier – rassemblées sous la bannière d'Investment Solutions. Son engagement envers ses clients et ses pratiques responsables font partie intégrante des valeurs de la Banque. BNP Paribas figure ainsi au premier rang mondial du secteur bancaire au sein de l'indice Vigeo World 120 de Responsabilité Sociale et Environnementale.

Dans cet environnement international défavorable, auquel se sont ajoutés les pressions accrues sur la Suisse (actions des Etats-Unis contre 11 banques suisses, accords fiscaux Rubik avec l'Autriche et le Royaume-Uni...) et un franc suisse durablement fort, BNP Paribas (Suisse) SA a réalisé un produit net bancaire consolidé de CHF 1'031 millions, en hausse de 2.0% par rapport à 2011. Le bénéfice net consolidé avant impôts de CHF 412.8 millions est stable.

GRUPE BNP PARIBAS (SUISSE) SA

Dans les métiers de banque de financement et d'investissement, le champ d'activité du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA s'étend aux opérations de financements structurés, en particulier dans les domaines des financements sur matières premières et de l'export, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions.

L'activité de Wealth Management se consacre exclusivement à la gestion de fortune pour une clientèle internationale disposant d'actifs importants, en offrant des services personnalisés tels que le conseil en investissement, la gestion discrétionnaire et le conseil en matière de planification patrimoniale.

BNP Paribas (Suisse) SA assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des activités et des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation.

BNP Paribas (Suisse) SA dispose de succursales à Bâle, Lugano, Zurich, Guernesey et Jersey, et de filiales à Monaco et aux Emirats Arabes Unis. La succursale BNP Paribas (Suisse) SA, Jersey Branch, a été créée le 2 novembre 2012. Elle reprend l'activité de la succursale de Guernesey en matière de dépôts fiduciaires et développe en outre une activité de Wealth Management.

COMPTES CONSOLIDÉS

Le total de bilan du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 30.2 milliards en diminution de CHF -3.6 milliards, soit -10.6%.

A l'actif, les créances résultant de papiers monétaires d'un montant de CHF 5.0 milliards sont en baisse de CHF -2.1 milliards par rapport à 2011, provenant de la baisse de l'encours de certificats de dépôts souscrits auprès de BNP Paribas SA, Paris (CHF -2.0 milliards). Les créances sur les banques, essentiellement sur le Groupe, pour CHF 4.9 milliards s'inscrivent en baisse de CHF -3.4 milliards. Les créances sur la clientèle d'un montant de CHF 13.1 milliards sont en légère progression de CHF 0.8 milliard, soit +6.3%, hausse partagée entre les activités de banque de financement et d'investissement et de Wealth Management. Les créances hypothécaires de CHF 0.9 milliard sont en baisse de CHF -0.1 milliard. Le portefeuille de titres destinés au négoce de CHF 1.7 milliard enregistre une hausse de CHF 0.4 milliard par rapport à 2011, provenant du portefeuille actions de l'activité dérivés sur actions. Les immobilisations financières de CHF 1.6 milliard diminuent de CHF -0.6 milliard provenant de la cession en novembre 2012 de Royale Neuve II, société luxembourgeoise au capital de GBP 500 millions, acquise en janvier 2008 dans le cadre de la stratégie d'investissement du Groupe BNP Paribas.

Au passif, les engagements envers les banques de CHF 5.2 milliards sont en recul de CHF -2.6 milliards par rapport à 2011, à mettre en relation avec la baisse des créances résultant de papiers monétaires et des créances sur les banques à l'actif du bilan. Les engagements envers la clientèle de CHF 19.9 milliards sont stables (CHF -0.8 milliard). Les fonds propres consolidés s'élèvent à CHF 4.1 milliards.

Au hors-bilan, les engagements conditionnels, les engagements irrévocables et les crédits par engagements en relation avec les opérations de crédits documentaires pour les financements sur matières premières représentant CHF 14.8 milliards sont en recul de CHF -4.1 milliards par rapport à 2011, soit -21.6%. Les instruments financiers dérivés d'un montant de CHF 22.3 milliards sont en baisse de CHF -15.9 milliards, soit -41.6%.

Au compte de résultat, les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 1'031.1 millions, en hausse de 2.0% par rapport à 2011. Cette légère progression des revenus se décompose en une augmentation du résultat des opérations d'intérêts de CHF 58.8 millions (+12.7%), du résultat des opérations de négoce de CHF 14.8 millions (+116.5%), des autres résultats ordinaires de CHF 6.2 millions (+14.0%), compensée par une baisse des résultats des opérations de commissions et des prestations de services de CHF 59.5 millions (-12.1%).

Le résultat des opérations d'intérêts de CHF 522 millions comprend CHF 170.2 millions de dividendes perçus des immobilisations financières contre CHF 26.5 millions en 2011, soit une augmentation de CHF 143.6 millions provenant pour l'essentiel de Royale Neuve II.

Le résultat des opérations de négoce, qui affiche un gain de CHF 27.5 millions en 2012 (CHF 12.7 millions en 2011) provient d'un résultat de change de CHF 13.3 millions dégagé sur Royale Neuve II et des autres activités de négoce sur actions, obligations et devises pour CHF 14.2 millions.

Hors les éléments non récurrents liés à Royale Neuve II, le produit net bancaire recule de 13.9% par rapport à 2011, imputable essentiellement aux métiers de banque de financement et d'investissement.

Les charges d'exploitation de CHF 571.8 millions sont en baisse de -2.1% par rapport à 2011. Les charges de personnel de CHF 395.5 millions reculent de -3.3%, provenant principalement de l'impact des plans d'adaptation des différentes activités du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA. Les autres charges d'exploitation de CHF 176.2 millions progressent de +0.7%.

Compte tenu d'une augmentation des revenus conjuguée à un recul des dépenses, le coefficient d'exploitation s'améliore de 57.8% en 2011 à 55.5% en 2012. Le bénéfice brut du Groupe s'établit en 2012 à CHF 459.3 millions contre CHF 426.7 millions en 2011, soit une hausse de 7.6%.

Les correctifs de valeurs, provisions et pertes de CHF 78.0 millions sont inférieurs de CHF 29.1 millions à 2011, soit -27.2%.

Les produits extraordinaires de CHF 72.4 millions reculent de CHF 84.8 millions par rapport à 2011, s'expliquant pour l'essentiel par les plus-values de cession d'immeubles enregistrées au cours de l'exercice précédent (CHF 68 millions) et par une baisse des reprises de provisions de CHF 12 millions.

Le bénéfice net consolidé avant impôts 2012 du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA de CHF 412.8 millions est stable par rapport à 2011 mais avec des éléments non récurrents sur les deux exercices. Hors Royale Neuve, le bénéfice net consolidé avant impôts 2012 est de CHF 251.4 millions, comparable à CHF 345.9 millions en 2011 hors les plus-values de cession d'immeubles, soit un recul de CHF 94.5 millions (-27.3%). Ce recul s'explique par la baisse de CHF 156.0 millions des revenus des métiers, en partie compensée par les réductions de coûts de CHF 42.9 millions résultant principalement des plans d'adaptation des métiers et par la baisse de CHF 19.0 millions du coût du risque.

Le bénéfice consolidé après impôts 2012 s'établit à CHF 332.2 millions contre CHF 329.4 millions en 2011.

Les avoirs de la clientèle du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA sont de CHF 36.8 milliards à fin décembre 2012 contre CHF 37.4 milliards fin 2011, soit -1.6%. Cette baisse de CHF -0.6 milliard s'explique par la conjonction des retraits de capitaux pour CHF -1.2 milliard et des effets performance et devises pour CHF 0.6 milliard.

COMPTES ANNUELS

Le total du bilan individuel de BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 29.5 milliards, en diminution de CHF -2.8 milliards par rapport à fin 2011.

A l'actif, le total des créances sur les banques et des créances résultant de papiers monétaires représente CHF 9.9 milliards, soit une baisse de CHF -4.7 milliards. Les créances sur la clientèle et hypothécaires de CHF 13.3 milliards sont en hausse de CHF 0.5 milliard. Le portefeuille de titres destinés au négoce de CHF 1.7 milliard est en hausse de CHF 0.4 milliard. Les immobilisations financières de CHF 1.6 milliard diminuent de CHF -0.6 milliard.

Au passif, les engagements envers les banques d'un montant de CHF 7.1 milliards sont en baisse de CHF -1.2 milliard par rapport à 2011, dont CHF 805 millions provient du remboursement de la totalité des emprunts subordonnés souscrits par BNP Paribas SA, après avoir reçu l'accord de la FINMA, le 4 avril 2012. Les dépôts de la clientèle de CHF 17.4 milliards baissent de CHF -1.4 milliard. Les fonds propres, y compris les réserves pour risques bancaires généraux, s'élèvent à CHF 3.1 milliards.

Au hors-bilan, le montant des engagements conditionnels, des engagements irrévocables et des crédits par engagement, totalisant CHF 14.7 milliards, sont en recul de CHF -4.1 milliards, soit -21.6%. Cette baisse est à mettre en rapport avec la baisse de -15.2% des volumes de crédits documentaires traités en 2012, soit CHF 234.5 milliards contre 276.4 milliards en 2011.

Les produits d'exploitation de CHF 997.3 millions sont en progression de 1.2% par rapport à 2011. Cette hausse des revenus de CHF 11.7 millions se répartit entre les différentes natures de produits et charges bancaires: résultat des opérations d'intérêts (CHF 60.4 millions, soit +13.5%), résultat des opérations de commissions et de prestations de services (CHF -59.4 millions, soit -12.7%), résultat des opérations de négoce (CHF 13.8 millions, soit +137.7%) et autres résultats ordinaires (CHF -3.1 millions, soit -5.2%).

Les charges d'exploitation d'un montant de CHF 539.7 millions baissent de -2.4% et se répartissent entre les

charges de personnel pour CHF 372.5 millions (-4.0%) et les autres charges d'exploitation pour CHF 167.2 millions (+1.4%). La hausse des autres charges d'exploitation s'explique essentiellement par les coûts engendrés par la revue des transactions de financement des pays sous embargo des Etats-Unis pour la période 2002 à 2009 (CHF 16.0 millions en 2012). Hors ces charges non récurrentes, les autres charges d'exploitation sont en recul de -8.3%, ce qui avec la baisse des charges de personnel, est la résultante des actions d'adaptation engagées en 2012 par les différents métiers et fonctions de BNP Paribas (Suisse) SA.

Le bénéfice brut s'établit à CHF 457.5 millions, en hausse de 5.8% par rapport à 2011.

Les correctifs de valeurs, provisions et pertes de CHF 156.1 millions baissent de CHF -125.7 millions en raison d'une diminution de la dotation à la provision générale de CHF 95.0 millions (80.0 millions en 2012 contre CHF 175 millions en 2011) et des dotations aux provisions pour risque de défaillance et autres risques de CHF 30.7 millions. Suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 30 octobre 2012, la Banque a procédé à une estimation du risque de remboursement des rétrocessions perçues dans le cadre de la gestion sous mandat et a constaté à cet effet une provision de CHF 6.3 millions.

Les produits extraordinaires de CHF 71.6 millions correspondent pour CHF 66.3 millions à la dissolution de provisions individuelles pour risques de défaillance et de litiges constituées sur les exercices antérieurs, pour CHF 1.1 million à des récupérations sur créances amorties, et pour CHF 1.4 million à des plus-values sur cession d'immobilisations financières.

Le bénéfice net de BNP Paribas (Suisse) SA pour l'exercice 2012 s'établit à CHF 274.5 millions contre CHF 211.4 millions pour l'exercice 2011, soit +29.8%.

RATIO DE SOLVABILITÉ BÂLE II

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, BNP Paribas (Suisse) SA applique la méthode IRB avancée (IRB-A) pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit et de contrepartie des métiers de financement, et la méthode standard internationale (AS-BRI) pour les autres métiers. Les exigences de fonds propres au titre du risque de marché sont calculées selon la méthode standard et au titre du risque opérationnel selon l'indicateur de base.

La Circulaire FINMA 2011/2 «Volant de fonds propres et planification des fonds propres - banques» entrée en vigueur au 1er juillet 2011, classe les établissements financiers en cinq catégories selon des critères liés au total de bilan, aux actifs sous gestion, aux dépôts privilégiés et aux fonds propres nécessaires pour déterminer leur niveau de fonds propres additionnels au titre du Pilier 2. Selon ces critères, BNP Paribas (Suisse) SA est classée en catégorie 3, qui implique des fonds propres additionnels de 50% au titre du Pilier 2, soit un ratio de solvabilité minimum de 12% (8% au titre du Pilier 1 + 50% de 8% au titre du Pilier 2).

Au 31.12.2012, le ratio de solvabilité de BNP Paribas (Suisse) SA selon Bâle II est de 26.1% contre 23.0% au 31.12.2011 (chiffres hors résultat de l'exercice et avant répartition du bénéfice au bilan), illustrant un niveau de fonds propres très élevé par rapport aux exigences réglementaires.

Conformément au chiffre marginal 5 de la Circulaire FINMA 2008/22, BNP Paribas (Suisse) SA n'effectue pas de publication financière liée aux fonds propres au titre du Pilier 3, dans la mesure où des informations comparables à celles exigées en Suisse sont publiées au niveau du Groupe BNP Paribas en France (cf. Rapport financier annuel 2011 – Chapitre 5: Pilier 3, consultable sur le site <http://invest.bnpparibas.com>).



Rapport sur les rémunérations

1. Principes directeurs de la politique de rémunération

RÈGLEMENTATIONS CONCERNANT LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération du Groupe BNP Paribas est conforme à la directive européenne CRD III et à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances du 13 décembre 2010. Le Groupe entend promouvoir la cohérence nécessaire entre les comportements des collaborateurs dont l'activité est susceptible d'avoir une incidence sur le profil de risque de l'entreprise et ses objectifs à long terme.

La politique de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA s'inscrit dans le cadre global des principes édictés par le Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, le système de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA a pour objectif d'être conforme aux dispositions de la circulaire 10/1 de la FINMA édictée le 21 octobre 2009 sur les normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers, applicable en particulier aux banques détenant des fonds propres d'au moins 2 milliards de CHF et entrée en vigueur au 1er janvier 2011.

STRUCTURE DE LA RÉMUNÉRATION

Les principes relatifs à la composition et à l'évolution de la rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA sont communs à l'ensemble du Groupe et sont en adéquation avec les objectifs de maîtrise des risques. Ces principes sont ajustés pour les rendre conformes à l'évolution des réglementations internationales et/ou locales ainsi qu'aux pratiques du marché.

La rémunération globale de BNP Paribas (Suisse) SA est constituée de la rémunération fixe et de la rémunération variable. L'importance de chaque élément dans la rémunération totale pourra varier selon les Métiers/Fonctions.

Plus généralement, la politique de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA, conformément aux pratiques du Groupe, repose sur des principes d'équité et de transparence qui se traduisent notamment par :

- Un processus de révision des rémunérations annuel unique ;

- Un système de délégation rigoureux fonctionnant dans le cadre des directives décidées au niveau du Groupe ;
- Une gouvernance reposant sur un Comité des rémunérations, un Comité Conformité, Risques, Finance (CRIF), et l'implication du Conseil d'administration.

RÉMUNÉRATION FIXE

La rémunération fixe des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA est constituée du salaire de base et rétribuée le niveau de qualification et de responsabilité ainsi que les compétences et l'implication dans les tâches confiées. La rémunération fixe est déterminée en référence au marché (Local et/ou Métier).

RÉMUNÉRATION VARIABLE

La rémunération variable des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA n'est ni garantie ni contractuelle et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rétribution de l'année considérée au regard des capacités financières du Groupe.

Les principes généraux d'attribution individuelle de rémunération variable respectent :

- L'évaluation objective de la performance individuelle donnant priorité aux collaborateurs les plus performants et ayant le mieux contribué à la maîtrise des risques. Les évaluations professionnelles constituent le support privilégié pour la communication des objectifs et pour évaluer leur niveau de réalisation.
- La cohérence avec les valeurs de marché à fonctions, responsabilités et performances équivalentes.

- Les principes du Groupe, consistant pour les bénéficiaires à se conformer aux règles et procédures internes.

Les rémunérations variables des professionnels des fonctions de contrôle et de conformité sont déterminées indépendamment de celles des métiers dont ils valident ou vérifient les opérations, en toute objectivité et absence de conflit d'intérêt.

Les pratiques de rémunérations variables des collaborateurs exerçant des activités susceptibles d'avoir une incidence sur le profil de risque de la Banque évoluent suite aux nouvelles réglementations, en particulier celles de la FINMA, et ont notamment conduit à :

- Différer une fraction des rémunérations variables sur une durée de trois ans. Le paiement des parts différées est soumis à chaque échéance à des conditions spécifiques ;
- Indexer une partie de la rémunération variable à la performance de l'action BNP Paribas, pour aligner les intérêts des bénéficiaires et ceux des actionnaires.

LE GLOBAL STOCK INCENTIVE PLAN (GSIP) - ACTIONS GRATUITES

La rémunération fixe et variable peut être complétée par l'attribution individuelle d'actions BNP Paribas dans l'objectif de motiver et de fidéliser les hauts potentiels et les cadres clés, en les intéressant à la croissance de valeur créée à long terme par le Groupe. Ce plan de fidélisation est conditionné à la présence continue dans le Groupe ; il prévoit en effet une période d'acquisition de quatre ans avant l'attribution définitive. Une fraction de l'attribution est également soumise à des conditions de performance financière. Le plan GSIP 2012 ne prévoit pas d'attribution de stock options.

	GSIP 2012	GSIP 2011
Stock options		
Nombre d'options attribuées		20'880
Nombre de bénéficiaires		19
Valeur unitaire comptable en Euros		11,03 - 12,13
Actions gratuites		
Nombre d'actions gratuites attribuées	26'860	17'400
Nombre de bénéficiaires	104	102
Valeur unitaire comptable en Euros	27.46 - 32.36	45,95

Les informations relatives aux rémunérations de BNP Paribas (Suisse) SA sont répertoriées dans le tableau ci-dessous en conformité avec le principe n°9 de la circulaire FINMA 10/1.

	en milliers de CHF	
	31.12.2012	31.12.2011
Indications relatives aux rémunérations de l'exercice en cours	(1)	
Rémunérations globales (2)	301'057	309'112
Nombre de bénéficiaires (moyenne)	1'711	1'893
Dont rémunérations variables (3)	53'466	50'365
Dont rémunérations différées dues (4)	1'976	2'009
Nombre de bénéficiaires	31	21
Rémunérations différées encore dues (5)	31.12.2012	31.12.2011
	7'721	8'037
Débit et crédit de l'exercice en cours relatifs aux exercices précédents	31.12.2012	31.12.2011
	-214	-3'554
Indemnités versées en faveur du Conseil d'administration, de la Direction générale (Senior Management) et des personnes dont l'activité influe notablement sur le profil de risque de l'établissement	31.12.2012	31.12.2011
Indemnités à l'engagement	253	455
Nombre de bénéficiaires	2	2
Indemnités de départ	0	0
Nombre de bénéficiaires	0	0

(1) Les données sont établies sur base consolidée. Les rémunérations sont présentées hors coût de restructuration.

(2) Les rémunérations globales sont versées en espèces et comprennent les rémunérations fixes et variables ainsi que le travail supplémentaire, les jubilés et les indemnités de fin de carrière.

(3) Les rémunérations variables comprennent les attributions au titre de l'exercice ainsi que les indemnités d'engagement ou de départ versées pendant l'exercice.

(4) Les rémunérations différées dues seront versées en espèces sur trois ans et indexées en partie sur le cours de l'action BNP Paribas.

(5) Les rémunérations différées encore dues correspondent au solde restant à verser au titre des plans différés des trois années précédentes.

2. Rôles et responsabilités de la politique de rémunération

Le Conseil d'administration de BNP Paribas (Suisse) SA définit le cadre et les principes directeurs de la politique de rémunération. Il délègue au Comité du Conseil d'administration la mise en oeuvre de cette politique.

Le Conseil d'administration s'assure à tout moment que les systèmes de rémunération sont conformes aux directives du Groupe BNP Paribas et à la réglementation.

Le Comité du Conseil d'administration, par délégation du Conseil d'administration, a institué le Comité des rémunérations ainsi que le Comité Conformité, Risques, Finance (CRIF). Le Comité du Conseil d'administration approuve les propositions du Comité des rémunérations.

Les responsabilités principales du Comité des rémunérations sont:

- Etudier et élaborer toute modification de la stratégie et de la politique de rémunération applicable globalement et/ou par Métier/Fonction.
- Faire des propositions sur les enveloppes attribuées aux plans de rémunérations fixes et variables, globalement et par Métier/Fonction, ainsi que veiller à ce que les systèmes de rémunération ne comportent pas d'incitation à l'adoption de comportements contraires à la politique de risques.
- S'assurer de la compétitivité des systèmes de rémunération par rapport au marché.
- Veiller à ce que les principes de non-discrimination soient respectés.

La Direction générale présente au Comité des rémunérations des propositions tenant compte des principes et des politiques en vigueur.

Le CRIF comprend les responsables des fonctions Conformité, Risques et Finance (ou des représentants mandatés par leurs soins) et analyse les éléments transmis par la Direction des Ressources Humaines et/ou la Direction générale relatifs aux principes et la politique de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA. Il émet un avis sur la conformité de la politique de rémunération au regard de la réglementation et de la politique de risques de la Banque.

Enfin, l'Inspection Générale, dans le cadre de son plan d'audit, valide la conformité de l'application des politiques de rémunération tant par rapport aux directives internes qu'aux réglementations locales et internationales.



BNP Paribas (Suisse) SA, Genève
**Comptes annuels consolidés
au 31 décembre 2012**

BNP Paribas (Suisse) SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2012

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en francs suisses)

ACTIFS

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Liquidités	2'132'012'090	233'983'696
Créances résultant de papiers monétaires	5'012'889'008	7'127'022'276
Créances sur les banques	4'852'911'427	8'298'549'502
Créances sur la clientèle	13'138'123'429	12'354'507'959
Créances hypothécaires	882'472'715	1'001'545'898
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'699'798'496	1'261'874'598
Immobilisations financières	1'581'684'234	2'198'029'301
Participations non consolidées	4'160'694	4'682'222
Immobilisations corporelles	164'198'982	174'385'385
Valeurs immatérielles	38'353'891	57'307'709
Comptes de régularisation	423'703'798	397'712'523
Autres actifs	253'560'893	656'574'247
Total des actifs	<u>30'183'869'657</u>	<u>33'766'175'316</u>
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés	8'766'714'046	13'309'533'827

BNP Paribas (Suisse) SA
Bilan consolidé au 31 décembre 2012

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)
(en francs suisses)

PASSIFS

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Engagements résultant de papiers monétaires	607'026	221'340
Engagements envers les banques	5'175'250'997	7'814'455'461
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	383'941	315'254
Autres engagements envers la clientèle	19'875'091'428	20'677'396'243
Comptes de régularisation	383'361'754	348'222'213
Autres passifs	319'888'186	649'547'950
Correctifs de valeurs et provisions	354'520'995	321'780'752
Réserves pour risques bancaires généraux	135'948'560	135'948'560
Capital social	320'270'600	320'270'600
Propres titres de participation	(95'026)	(95'026)
Réserves issues du capital	2'453'642	2'453'642
Réserves issues du bénéfice	3'283'992'436	3'166'301'601
Bénéfice du Groupe	332'195'118	329'356'726
Total des passifs	<u>30'183'869'657</u>	<u>33'766'175'316</u>
Total des engagements de rang subordonné*		805'000'000
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés	4'453'206'933	5'334'685'449

* La totalité des emprunts subordonnés souscrits par BNP Paribas SA a été remboursée après avoir reçu l'accord de la FINMA le 4 avril 2012.

BNP Paribas (Suisse) SA
**Opérations hors bilan consolidées
 au 31 décembre 2012**

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)
 (en francs suisses)

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Engagements conditionnels	10'479'033'082	14'282'163'983
Engagements irrévocables	3'574'911'153	3'516'560'510
Crédits par engagements	738'451'718	1'069'098'548
Instruments financiers dérivés:		
Montant des sous-jacents	22'328'129'930	38'264'216'919
Valeurs de remplacement positives	186'518'182	558'557'051
Valeurs de remplacement négatives	234'267'270	544'724'163
Opérations fiduciaires	197'662'933	432'160'281

BNP Paribas (Suisse) SA

Compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)
(en francs suisses)

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	690'159'907	676'644'390
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	38'906'326	45'931'665
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	170'159'983	26'529'546
Charges d'intérêts	(376'970'766)	(285'677'693)
Sous-total résultant des opérations d'intérêts	<u>522'255'450</u>	<u>463'427'908</u>
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	235'709'741	263'308'953
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	237'735'890	267'697'126
Produit des commissions sur les autres prestations de service	18'957'615	19'482'392
Charges de commissions	(61'552'877)	(60'174'389)
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service	<u>430'850'369</u>	<u>490'314'082</u>
Résultat des opérations de négoce	<u>27'527'686</u>	<u>12'713'658</u>
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	837	2'012'380
Produit total des participations	399'844	1'850'000
- dont autres participations non consolidées: CHF 399'844 (2011: CHF 1'850'000)		
Résultat des immeubles	1'848'821	2'350'420
Autres produits ordinaires	48'462'169	38'881'596
Autres charges ordinaires	(248'532)	(815'385)
Sous-total autres résultats ordinaires	<u>50'463'139</u>	<u>44'279'011</u>
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(395'544'834)	(409'016'165)
Autres charges d'exploitation	(176'214'998)	(175'003'667)
Sous-total charges d'exploitation	<u>(571'759'832)</u>	<u>(584'019'832)</u>
Bénéfice brut	<u>459'336'812</u>	<u>426'714'827</u>
Amortissements sur l'actif IMMOBILISÉ	(38'821'772)	(49'207'895)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(78'010'177)	(107'145'233)
Résultat intermédiaire	342'504'863	270'361'699
Produits extraordinaires	72'379'584	157'228'526
Charges extraordinaires	(2'132'772)	(13'696'616)
Impôts	(80'556'557)	(84'536'883)
Bénéfice du Groupe	<u>332'195'118</u>	<u>329'356'726</u>

BNP Paribas (Suisse) SA

Tableau de financement consolidé au 31 décembre 2012

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en milliers de francs suisses)

	31.12.2012		31.12.2011	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)	407'701			158'380
Résultat de l'exercice	332'195		329'357	
Amortissements sur l'actif immobilisé	38'822		49'208	
Ecart de change		13'132	23'805	
Correctifs de valeurs et provisions		32'686		27'051
Comptes de régularisation d'actifs		25'991		69'330
Comptes de régularisation de passifs	35'140		65'851	
Autres actifs	403'013		20'695	
Autres passifs		329'660		550'915
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres		211'399		
Prélèvements nets sur les réserves		20		
Dividendes		211'379		
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé	620'049		402'402	
Participations non consolidées et participations mises en équivalence	522			2'679
Immobilisations financières	629'209		372'117	
Immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		9'681	32'964	
Flux de fonds de l'activité bancaire	816'351		244'022	
Opérations à court, moyen et long termes	1'081'677			152'749
Engagements résultant de papiers monétaires	386			406
Engagements envers les banques		2'639'204		9'175'090
Engagements envers la clientèle		802'236		724'442
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts				25'000
Créances résultant de papiers monétaires	2'114'133		4'842'885	
Créances sur les banques	3'445'638			2'574'357
Créances sur la clientèle, y compris créances hypothécaires		599'116	6'076'361	
Portefeuille de titres et métaux précieux destinés au négoce		437'924	1'427'299	
Etat de variation des liquidités		1'898'028		91'273
Liquidités		1'898'028		91'273

BNP Paribas (Suisse) SA

Annexe relative aux comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012

(chiffres en milliers de francs suisses, sauf indication contraire)

1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

BNP Paribas (Suisse) SA est la Maison-mère du Groupe BNP Paribas en Suisse, appelé aussi « le Groupe » par la suite. BNP Paribas (Suisse) SA, nommé aussi « la Maison-mère » ou « la Banque » par la suite, dispose de succursales à Bâle, Lugano, Zurich, Guernesey et Jersey, et de filiales aux Emirats Arabes Unis et à Monaco. La succursale BNP Paribas (Suisse) SA, Jersey Branch, a été créée le 2 novembre 2012. Elle reprend l'activité de la succursale de Guernesey en matière de dépôts fiduciaires et développe en outre une activité de Wealth Management.

Le périmètre de consolidation du Groupe est présenté au chapitre 2 let. a) ci-après.

BNP Paribas (Suisse) SA exerce l'ensemble des activités de banque de financement et d'investissement, ainsi que de gestion de fortune, avec l'ensemble des fonctions de support y afférents.

Dans les métiers de financement et d'investissement, son champ d'activité s'étend aux opérations de financement spécialisé, en particulier dans le domaine du négoce international, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions.

L'activité de gestion de fortune pour une clientèle internationale disposant d'actifs importants est exercée au travers de la Maison-mère et de sa filiale située à Monaco.

BNP Paribas (Suisse) SA assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des activités et des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation. Elle exerce un rôle de plate-forme informatique pour un certain nombre d'entités suisses et étrangères du Groupe. A contrario, elle externalise sa production informatique à la filiale suisse de BNP Paribas Partners for Innovation, une joint

venture entre BNP Paribas SA, Paris et IBM, France. La Banque sous-traite également le back-office des activités obligataires auprès de BNP Paribas SA, succursale de Londres, ainsi que les traitements administratifs-comptables et le back-office des produits dérivés sur actions auprès de BNP Paribas Arbitrage, Paris et de Fortis Bank NV/SA, Bruxelles respectivement.

Le capital social de BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 320.3 millions.

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2012 est de 1'691 personnes (2011: 1'818 personnes) et se répartit comme suit:

Suisse :	1'573 personnes	(2011: 1'699 personnes)
Etranger :	118 personnes	(2011: 119 personnes)

2. Résumé des principes comptables et d'évaluation des comptes consolidés

Les principes retenus pour l'établissement et l'évaluation des comptes consolidés du Groupe formé de BNP Paribas (Suisse) SA et de ses filiales sont conformes aux statuts, au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques ainsi qu'aux directives de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA) régissant l'établissement des comptes. Conformément à ces dernières, les états financiers consolidés du Groupe ont été établis selon le principe de l'image fidèle afin de présenter l'état réel du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe.

A) PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

• Participations consolidées

Les filiales significatives dans lesquelles la Maison-mère détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital sont consolidées selon le principe de l'intégration globale. Les comptes sociaux des filiales sont retraités pour les mettre en conformité avec les principes comptables décrits ci-dessous. Après cumul des bilans et comptes de résultat, les engagements et créances ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

Les participations dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'au moins 20 % des droits de vote, sont intégrées par mise en équivalence à l'exception des participations non significatives ou pour lesquelles la Banque n'est pas active dans la gestion.

La différence nette des éliminations de soldes qui résultent d'un mode de saisie différent des opérations est portée au bilan sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs».

• Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de l'actif net de la participation acquise figure en « Valeurs immatérielles ». Ils sont amortis linéairement sur 5 ans.

• Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend au 31 Décembre 2012 la participation dans BNP Paribas Wealth Management Monaco, filiale bancaire au capital de EUR 13.0 millions, audité par Messieurs Claude Palmero et Jean-Humbert Croci à Monaco.

• Participations non consolidées

Les participations minoritaires ou non significatives par rapport à l'objectif visé par les comptes consolidés sont portées au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision est faite, le cas échéant, pour des moins-values durables.

Les participations non consolidées sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les participations non consolidées libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change du jour de l'acquisition des titres (principe du coût historique).

Une provision est faite, le cas échéant, pour des moins-values durables.

Le refinancement des participations non consolidées libellées en devises est effectué dans la même monnaie et est évalué au cours de clôture.

• Conversion des transactions et soldes des états financiers en monnaies étrangères

Les postes de bilan du Groupe libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

A l'exception des opérations de change à terme qui sont évaluées au cours du terme restant à courir de la devise concernée, les opérations hors bilan sont converties au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les revenus et les charges en devises du Groupe sont convertis en francs suisses au cours du jour des transactions. Fait exception à ce principe la quote-part des revenus nets réalisés en dollars US par la Maison-

mère qui est convertie au cours de couverture des positions de change constituées au cours de l'exercice, et destinées à assurer la couverture du risque de change contre franc suisse d'une partie des revenus nets réalisés dans cette devise.

Le cours de change USD/CHF moyen de couverture auquel ont été convertis ces revenus en dollars US sur l'exercice est de CHF 0.9409 (2011 : 0.8901).

Compte tenu des cours du dollar US fin 2012, la Banque n'a pas mis en place de couverture de ses revenus 2013.

Les cours de clôture suivants ont été appliqués pour les principales monnaies :

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
USD/CHF	0.91400	0.94070
EUR/CHF	1.20600	1.21650
YEN/CHF*	1.06185	1.21450
GBP/CHF	1.48020	1.45665

* cours pour 100 yens

Les cours moyens utilisés en consolidation au 31.12.2012 sont USD/CHF 0.93658 (31.12.2011 : 0.88511), EUR/CHF 1.20397 (31.12.2011 : 1.23131).

Les postes des comptes de résultat des filiales libellés en monnaie étrangère sont convertis en francs suisses au cours moyen de l'exercice.

• Période de consolidation

La période de consolidation correspond à l'année civile.

• Saisie des opérations

Les opérations du Groupe sont comptabilisées selon le principe de la date de valeur, à l'exception des dérivés et des titres, ainsi que d'une partie des opérations de transferts qui restent traités en date de conclusion. L'impact de ces traitements est jugé non significatif par la Direction générale de la Maison-mère.

• Délimitation des exercices

Les produits sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, et les charges dès qu'elles sont engagées.

• **Créances résultant de papiers monétaires**

Les créances résultant de papiers monétaires sont constituées d'effets escomptés, de certificats de dépôt souscrits auprès de BNP Paribas SA, Paris, ainsi que de bons de la Banque Nationale Suisse. Ces positions sont essentiellement détenues pour couvrir les besoins du Groupe en liquidités et sont évaluées à leur valeur d'acquisition à la date de clôture.

• **Créances sur la clientèle**

Les concours par caisse et par signature accordés à la clientèle sont enregistrés à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date d'arrêt des comptes. Les intérêts créanciers et les commissions qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés comme compromis et sont provisionnés.

Les provisions sont déterminées au cas par cas. Les provisions individualisées, ainsi que les intérêts réservés, sont comptabilisés en déduction des postes correspondants de l'actif.

Dans le cadre de l'activité de crédit hypothécaire reprise de l'ex-Fortis Banque (Suisse) par BNP Paribas (Suisse) SA, les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BNP Paribas fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des particularités locales et des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

De plus, au 31 mars 2012, les contreparties des activités des métiers de financement et d'investissement (CIB) ont fait l'objet de cette même analyse de risque. Comptabilisées de manière centralisées dans les comptes de BNP Paribas SA, Paris pour le compte de l'ensemble des filiales et succursales concernées dont BNP Paribas (Suisse), les provisions collectives ont été descendues dans la comptabilité de ces entités avec une reprise de l'historique au 1er janvier 2012.

Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur

sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les pertes ainsi estimées sont comptabilisées au passif au bilan, puis compensées à l'actif au titre de correctif de valeur forfaitaire supplémentaire en contrepartie du compte de résultat « Correctifs de valeur, provisions et pertes ». Lorsqu'une perte potentielle peut être allouée individuellement, un correctif de valeur spécifique est comptabilisé par le débit de la provision forfaitaire supplémentaire.

Les correctifs de valeur forfaitaires supplémentaires sont les suivants :

<i>En millions de CHF</i>	31.12.2012	31.12.2011
Provision sectorielle crédits hypothécaires	9.2	13.3
Provision collective CIB	18.2	

Les encours garantis par des actifs immobiliers figurent au bilan sous la rubrique « Créances hypothécaires ».

• **Portefeuille de titres destinés au négoce**

Le portefeuille de titres, à revenu fixe ou variable, acquis dans le cadre des activités de négoce courantes, est évalué à sa valeur de marché.

• **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières détenues par le Groupe contiennent des titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et à des investissements réalisés en obligations ou en titres productifs d'intérêts, ou encore en actions et valeurs assimilables, avec pour seul objectif d'en retirer une rentabilité satisfaisante à moyen terme sans pour autant que le Groupe ait l'intention d'intervenir dans la gestion des entreprises émettrices.

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués à leur valeur d'acquisition. L'écart entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement des obligations est amorti linéairement jusqu'à l'échéance (accrual method) au

compte de résultat sous la rubrique « Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières ».

Pour les actions faisant l'objet d'une cotation régulière, la valeur retenue comme valeur d'estimation correspond à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Pour les actions non cotées, c'est la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur intrinsèque qui est retenue comme valeur d'estimation. Toute différence négative constatée par rapport à la valeur d'acquisition est provisionnée et enregistrée sous la rubrique « Autres charges ordinaires ». Toute reprise de provision jusqu'à la valeur d'acquisition est enregistrée en « Autres Produits Ordinaires ».

• Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (mise en pension - repurchase agreement) ainsi que les titres prêtés restent inscrits au bilan et sont évalués conformément aux principes comptables applicables aux portefeuilles destinés au négoce, respectivement aux immobilisations financières, cela tant que le Groupe conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés. Les montants reçus provenant de la vente de ces titres ou reçus à titre de garanties de ces prêts sont portés au bilan sous les rubriques « Engagements envers la clientèle » ou « Engagements envers les banques ». Les charges d'intérêts relatives à ces engagements sont enregistrées au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

Les titres acquis avec l'engagement d'une vente future (prise en pension - reverse repurchase agreement) ainsi que les titres empruntés ne sont pas inscrits au bilan tant que le pouvoir de disposition des titres transférés n'est pas abandonné par la partie cédante. Les montants versés pour l'acquisition de ces titres ou remis en garantie pour ces emprunts sont enregistrés sous les rubriques « Créances sur la clientèle » ou « Créances sur les banques ». Les produits d'intérêts relatifs à ces créances sont enregistrés au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à

leur prix de revient et amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée.

Lorsqu'une immobilisation fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée. Les amortissements effectués selon le plan d'amortissement défini ainsi que les amortissements exceptionnels sont portés en charge de la période sous la rubrique « Amortissements sur l'actif immobilisé ». Si les facteurs ayant motivé un amortissement exceptionnel cessent d'exister, la Banque procède à une réévaluation enregistrée en produits extraordinaires afin de supprimer entièrement ou partiellement une dépréciation de valeur saisie dans des périodes précédentes.

Les durées d'amortissement appliquées sur les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

immeubles :	10 à 60 ans selon les composants
mobilier :	5 ans
matériel bureautique :	3 ans
autre matériel informatique :	5 ans
logiciels :	3-5 ans
portefeuille de clientèle :	5 ans

• Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles comprennent les écarts d'acquisition sur les participations consolidées et les fonds de commerce acquis à des tiers, qui sont amortis linéairement sur 5 ans. Lorsqu'une valeur immatérielle fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée.

• Emissions

La Maison-mère procède à des émissions obligataires structurées pour sa clientèle institutionnelle, qui sont comptabilisées à leur valeur de marché.

• Correctifs de valeurs et provisions

Les risques de pertes et de dépréciation sur les éléments de l'actif du bilan et du hors bilan ainsi que ceux liés

à l'existence de litiges sont provisionnés. L'ensemble des correctifs d'actifs et des provisions figure au bilan sous « Correctifs de valeurs et provisions » à l'exception des provisions sur immobilisations financières et des provisions individualisées sur débiteurs douteux qui sont portées en déduction du poste correspondant du bilan.

• Engagements sociaux

Les engagements découlant des plans de prévoyance existants sont évalués et provisionnés à la date de clôture selon la méthode actuarielle préconisée par la norme Swiss Gaap RPC 16. Les provisions constituées à ce titre correspondent à la valeur nette des engagements déterminés en fin d'exercice (voir note 3.9 ci-après).

Les autres prestations versées aux collaborateurs qui ne sont pas liées à des plans de prévoyance professionnelle, telles qu'indemnités de fin de carrière et de primes jubilaires, sont comptabilisées en charges dès qu'elles sont acquises par les collaborateurs du Groupe.

• Instruments financiers dérivés

Les principes d'évaluation appliqués par le Groupe sur les instruments financiers dérivés sont les suivants :

- Pour les activités d'arbitrage, les variations de valeur des instruments négociés sur des marchés organisés sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat des opérations de négoce ». Ce principe est aussi appliqué aux instruments d'échange de taux d'intérêts (swaps) traités hors bourse, la valeur de marché étant dans ce cas égale au montant actualisé des flux de trésorerie futurs.
- Les résultats sur les instruments dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de micro-couverture et de macro-couverture sont évalués et comptabilisés de manière analogue aux résultats des opérations de base couvertes. Les opérations de macro-couverture sont réalisées principalement dans le cadre des activités de gestion des éléments sans échéance du bilan. Leurs résultats sont enregistrés dans les produits et charges d'intérêts. La différence avec la valeur de marché est portée en compte de compensation au bilan.

Les valeurs de remplacement brutes figurant au bilan sous les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » correspondent à la valeur de marché des instruments

financiers dérivés résultant d'opérations pour le compte de clients et pour propre compte, ouvertes à la date du bilan. Les valeurs de remplacement brutes positives représentent des créances et les valeurs de remplacement brutes négatives représentent des engagements. Les montants respectifs ouverts à la date du bilan sont mentionnés sous les points 3.6 et 3.7.

Les valeurs de remplacement brutes positives et négatives des IRS et FRA conclus avec la même contrepartie sont compensées si, le cas échéant, un contrat de netting a été signé avec la contrepartie.

• Impôts

Les entités du Groupe provisionnent les impôts encore dus sur les exercices antérieurs ainsi que les impôts qui sont dus sur le bénéfice réalisé pendant l'exercice et sur les fonds propres imposables à la fin de l'exercice selon les règles et les taux en vigueur dans leurs pays d'implantation respectifs.

Le cas échéant, l'impôt sur le bénéfice des entités du Groupe est ajusté en fonction des différences temporaires d'imposition. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Les impôts différés actifs et passifs ne sont pas compensés au bilan.

Un impôt différé passif de CHF 290.7 millions est enregistré dans le poste de bilan « Correctifs de valeurs et provisions » au 31 décembre 2012 (2011 : CHF 271.4 millions). Ce montant a été déterminé au taux d'imposition en vigueur (24,23%) sur des provisions à caractère général de CHF 1'201.3 millions existant dans les comptes annuels statutaires des sociétés du Groupe. Il n'existe pas d'impôt différé actif au 31 décembre 2012 (2011 : idem).

Les autres impôts indirects et taxes sont comptabilisés en « Autres charges d'exploitation ».

• Commissions

Les commissions sont enregistrées au compte de résultat au moment où elles sont débitées au client. Les commissions fiduciaires, les commissions faisant l'objet d'une facturation périodique, les commissions de participations à des crédits syndiqués, ainsi que certaines commissions de financement sont comptabilisées au résultat prorata temporis.

- **Réserves pour risques bancaires généraux**

Pour la couverture des risques inhérents à l'activité bancaire, non couverts par des provisions spécifiques, le Groupe constitue préventivement des « Réserves pour risques bancaires généraux ». Ces réserves font parties des fonds propres et ont supporté l'impôt.

- **Propres titres de participation**

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, sous la forme d'une position séparée intitulée « Propres titres de participation ».

- **Engagements conditionnels, engagements irrévocables, crédits par engagement**

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques identifiés font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

B) COMMENTAIRES RELATIFS À LA GESTION DES RISQUES

- **Généralités**

Le Conseil d'administration procède lors de ses réunions à une évaluation des risques sur la base d'un rapport ad hoc préparé par la Direction.

- **Risques de taux d'intérêts**

La gestion et le suivi de l'ensemble des risques de taux sur les opérations à terme des entités du Groupe sont effectués auprès de la Maison-mère. De même, cette dernière a la responsabilité de garantir la bonne application des règles du Groupe en matière de gestion des risques structurels de taux sur les éléments sans échéance des bilans des différentes entités (fonds propres, dépôts à vue de la clientèle).

Ce mode de fonctionnement repose sur des contrats de service passés entre la Maison-mère et les sociétés du Groupe concernées, dans lesquelles ces dernières s'engagent à centraliser auprès de la Maison-mère tous leurs risques de taux et de contreparties.

A ces positions s'ajoutent les positions de négoce de la Maison-mère réalisées dans le cadre des limites fixées dans son règlement interne.

Dans le cadre d'une gestion active de son bilan, le Groupe a adossé une partie des dépôts à vue de la clientèle non rémunérés à des placements sur des échéances à moyen et long terme, ceci en vue de bénéficier de taux de remplacement plus favorables que les taux du marché monétaire. De même, une partie de ses fonds propres est placée à long terme.

- **Autres risques de marché**

Seule la Maison-mère est autorisée à effectuer des opérations de négoce sur les marchés de titres, de taux et de devises pour compte propre. Elle exerce son activité sur les marchés financiers conformément aux directives de l'Association Suisse des Banquiers en vigueur depuis le 1er juillet 1996, applicables à la gestion des risques en matière d'utilisation de dérivés.

Parmi les dispositifs de contrôle mis en place par la Maison-mère dans ce domaine, il faut citer :

- l'existence d'un système de limites de positions pour chaque activité et de pertes maximales pour les activités de négoce ;
- l'existence de limites de crédit par contrepartie ;
- un suivi en temps réel des résultats des activités de négoce, ainsi qu'une analyse de performance hebdomadaire pour les activités de transformation de taux ;
- l'existence d'un système d'information détaillé destiné aux instances chargées du suivi des risques de marché et de crédit.

La Maison-mère utilise un modèle interne de valeur en risque utilisé par l'ensemble du Groupe BNP Paribas. Ce système, qui fait appel aux techniques de simulation, permet d'estimer les pertes potentielles des activités de marché à partir d'observations historiques faites, d'une part, sur la volatilité des principaux paramètres (taux d'intérêts, taux de change, cours des titres) susceptibles d'induire un changement de valeur d'un portefeuille et, d'autre part, sur les corrélations entre ces variables.

Les autres entités du Groupe traitent des instruments financiers dérivés pour le compte de la clientèle. Les opérations effectuées portent principalement sur le change, les valeurs mobilières et les taux d'intérêts.

• Risques de crédit

Toutes les entités du Groupe appliquent de manière homogène et régulière la politique du Groupe en matière de gestion des risques de crédit.

La classification des crédits selon un système de catégories de risques interne au Groupe permet de mesurer en tout temps la qualité des portefeuilles de crédits. Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences qui se décline par entités. Chaque entité assure le contrôle des risques sur les encours accordés, de même que le contrôle du respect des délégations de pouvoir en matière de crédit, ainsi que la classification des crédits selon le système de rating interne.

La Direction des risques de la Maison-mère et son Conseil d'administration sont informés régulièrement des risques sur une base consolidée. Un éventuel besoin en provisions est déterminé sur une base périodique.

• Risques-pays

En matière de risques souverains, le Groupe a adhéré au dispositif de gestion centralisée mis en place par sa propre Maison-mère, BNP Paribas SA, Paris. Les principes et méthodes appliqués par le Groupe BNP Paribas en matière de risques pays sont conformes aux directives émises par l'Association Suisse des Banquiers.

Le Groupe BNP Paribas dispose de comités ad hoc chargés de fixer les limites par zones et par pays, limites dans lesquelles les lignes acceptées par le Groupe sont incorporées. Ces comités sont également chargés d'analyser et d'évaluer régulièrement les risques inhérents aux pays hors de l'UE et de l'OCDE : ces pays sont regroupés par classes de risques croissantes, en fonction desquelles un taux de provisionnement minimum devient exigible. Par ailleurs, les encours sont pondérés en fonction de la structure des échéances et de la nature des opérations. Aucune provision n'est cependant constatée au sein de la Maison-mère ou des sociétés du Groupe, BNP Paribas SA, Paris, prenant à sa charge l'ensemble des provisions pour risques-pays sur la base des informations qui sont remontées par les sociétés du Groupe BNP Paribas en Suisse.

• Risques opérationnels et de réputation

Le Groupe dispose de fonctions dédiées qui sont chargées d'identifier, de mesurer et de contrôler les risques liés aux aspects opérationnels de ses activités, notamment sur le plan de la déontologie, de la sécurité informatique, ainsi que des risques juridiques et fiscaux.

Un Comité de Contrôle Interne au niveau de la Maison-mère se réunit périodiquement avec pour mission d'examiner l'état du dispositif en matière de risques opérationnels, de contrôle permanent, de conformité et de déontologie, et de faire le suivi des recommandations émises par les auditeurs externes ou internes.

Suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 30 octobre 2012, la Maison-mère a procédé à une estimation du risque de remboursement des rétrocessions perçues dans le cadre de la gestion sous mandat et a constaté à cet effet une provision de CHF 6.3 millions.

Par ailleurs, la Maison-mère poursuit la revue interne rétrospective des opérations susceptibles d'être

considérées comme en inadéquation avec les sanctions économiques édictées par les autorités américaines. Il est à noter que des revues similaires ont été réalisées dans nombre d'institutions et ont souvent conduit à des accords transactionnels en fonction des circonstances propres à chaque situation.

C) POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle comprennent les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêts, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, les banques du Groupe calculent un équivalent risque pour déterminer le montant de sûretés nécessaires. Cet équivalent risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché. Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie ne couvre plus le risque encouru de manière adéquate.

D) SURVEILLANCE CONSOLIDÉE

La surveillance consolidée des différentes entités du Groupe est effectuée par la Direction de la Maison-mère qui établit des procédures de reporting et de contrôle. Elle assure ainsi un suivi régulier des opérations de ses filiales dans les limites fixées par les différents Conseils d'administration.

Des représentants de la Direction générale de la Maison-mère sont membres des Conseils d'administration des entités consolidées du Groupe.

3. Informations se rapportant au bilan consolidé

3.1 APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

Aperçu des couvertures	31.12.2012			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
Prêts				
Créances sur la clientèle	170'006	7'342'323	5'625'794	13'138'123
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	721'380	12'193	11'266	744'839
- immeubles commerciaux	136'964			136'964
- artisanat et industrie				
- autres	670			670
Total 31.12.2012	1'029'020	7'354'516	5'637'060	14'020'596
Total 31.12.2011	1'133'757	7'328'346	4'893'951	13'356'054
Hors bilan				
Engagements conditionnels		1'747'137	8'731'896	10'479'033
Engagements irrévocables		48'402	3'526'509	3'574'911
Crédits par engagement		164'979	573'473	738'452
Total 31.12.2012		1'960'518	12'831'878	14'792'396
Total 31.12.2011		3'361'008	15'506'816	18'867'824
Prêts compromis	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
31.12.2012	441'217	164'915	276'302	276'302
31.12.2011	579'060	230'383	348'677	348'677

Les prêts compromis diminuent en net de CHF 72.4 millions par rapport à l'exercice précédent du fait de la diminution des risques enregistrés par l'activité de financement du négoce international et de crédit hypothécaire.

3.2 PORTEFEUILLE DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

	31.12.2012	31.12.2011
Titres de créance	901'692	968'676
- cotés*	901'692	968'676
Titres de participation*	798'107	293'199
TOTAL	<u>1'699'799</u>	<u>1'261'875</u>
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	227'257	298'211

* Négociés auprès d'une bourse reconnue

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET PARTICIPATIONS NON-CONSOLIDÉES

	Valeur comptable		Juste valeur**	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
Titres de créance	1'107'370	1'099'170	1'107'641	1'099'447
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	1'107'370	1'099'170	1'107'370	1'099'170
Titres de participation	415	729'256	26'466	753'774
- dont participations qualifiées*		728'852		728'852
Métaux précieux	473'543	369'320	473'543	369'320
Immeubles	356	283	356	283
TOTAL	<u>1'581'684</u>	<u>2'198'029</u>	<u>1'608'006</u>	<u>2'222'824</u>
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	952'782	960'419		
Participations non consolidées				
- sans valeur boursière	4'161	4'682		
Total des participations non consolidées	<u>4'161</u>	<u>4'682</u>		

* Au minimum 10% du capital ou des voix

** Pour les immobilisations financières non cotées, la valeur d'acquisition a été retenue comme juste valeur, corrigée le cas échéant des provisions économiquement nécessaires

3.4 RAISON SOCIALE, SIÈGE, ACTIVITÉ ET TAUX DE PARTICIPATION DANS LES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

	Activité	Taux de participation 2012*	Taux de participation 2011*	Capital social au 31 décembre 2012 (en milliers)		Capital social au 31 décembre 2011 (en milliers)	
Participations consolidées							
BNP Paribas Wealth Management Monaco, Monaco	Banque	100%	100%	EUR	12'960	EUR	12'960
Participations non consolidées							
BNP Paribas (Bahamas) Ltd, Nassau (1)	Banque	100%	100%	USD	12'400	USD	12'400
BNP Paribas Wealth Management (DIFC) Limited, Dubaï (2)	Société financière	100%	100%	USD	4'000	USD	4'000
Bergues Finance Ltd, Nassau (3)	Société financière	100%	100%	USD	100	USD	100
Royale Neuve II, Luxembourg (4)	Société financière		100%	GBP		GBP	500'000

* Les droits de vote sont identiques aux taux de participation

1) Participation détenue indirectement au travers de Bergues Finance Ltd. Mise en liquidation en décembre 2010 et sortie du périmètre de consolidation en 2010.

2) Cette société est titulaire d'une licence de catégorie 4, qui ne permet pas d'octroyer des crédits, ni d'effectuer de la gestion discrétionnaire.

3) Mise en liquidation en décembre 2010 et sortie du périmètre de consolidation en 2010.

4) Cession en décembre 2012.

3.5 ACTIF IMMOBILISÉ

	2012							
	Valeur d'acqui- sition	Amortisse- ments cumulés	Valeur comptable au 31.12.11	Modifica- tions de l'affecta- tion	Investis- sements	Désinves- tisements	Amortis- sements	Valeur comptable au 31.12.12
Participations non consolidées								
Autres participations	6'219	(1'536)	4'683			(522)		4'161
Total des participations	6'219	(1'536)	4'683			(522)		4'161
Immeubles								
Immeubles à l'usage de la Banque	184'516	(59'775)	124'741		942	(1)	(3'371)	122'311
Autres immeubles								
Autres immobilisations corporelles	183'139	(133'495)	49'644		9'399	(654)	(16'501)	41'888
Total immobilisations corporelles	367'655	(193'270)	174'385		10'341	(655)	(19'872)	164'199
Goodwill	225'092	(168'285)	56'807			(1)	(18'949)	37'857
Autres valeurs immatérielles	1'790	(1'289)	501			(4)		497
Total des valeurs immatérielles	226'882	(169'574)	57'308			(5)	(18'949)	38'354
Valeur d'assurance incendie des immeubles (1)			307'237					259'351
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles (1)			91'322					71'901
Engagements: termes de leasing futurs résultant de leasing d'exploitation			668					864

(1) Concernant la filiale BNP Paribas Wealth Management Monaco, des contrats d'assurance incendie (immeubles et autres) ont été conclus globalement au niveau du Groupe BNP Paribas, France.

3.6 AUTRES ACTIFS

	31.12.2012	31.12.2011
Valeurs de remplacement positives	186'518	558'557
Compte de compensation	15'718	20'723
Compte d'ordre	18'906	21'374
Autres	32'419	55'920
	253'561	656'574

3.7 AUTRES PASSIFS

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Valeurs de remplacement négatives	234'267	544'724
Compte d'ordre	16'725	14'136
Autres	68'896	90'688
	<u>319'888</u>	<u>649'548</u>

3.8 ACTIFS MIS EN GAGE

Au 31 décembre 2012, les actifs mis en gage se décomposent comme suit :

Opérations de prêts et de pensions effectuées avec des titres

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
	Montant ou valeur du gage	
Prétention découlant de la mise en gage de «cash» lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise de pension		2'132'753
Valeur comptable des engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension (en millions de CHF)	325'405	1'263'356
Valeur comptable des titres, détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	35'900	130'350
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subéquente a été octroyé sans restriction	<u>4'570'998</u>	<u>3'031'379</u>
Opérations de prêts et de pensions	<u>4'932'303</u>	<u>6'557'838</u>

3.9 ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Le solde créancier des comptes courants des institutions de prévoyance ouverts au 31 décembre 2012 auprès du Groupe s'élève à CHF 12.5 millions (2011: CHF 73.9 millions).

L'ensemble des collaborateurs de la Maison-mère est affilié à une fondation de prévoyance commune aux entités du Groupe BNP Paribas en Suisse. Cette fondation offre à ses affiliés un plan de retraite en primauté de cotisations.

La Maison-mère affine également ses cadres et membres de direction à une fondation de prévoyance complémentaire en primauté de cotisations.

Les deux institutions de prévoyance ne sont pas en situation de découvert technique. L'excédent de couverture ne constitue pas un avantage économique pour la Banque.

Les derniers comptes annuels révisés des institutions de prévoyance établis selon la norme Swiss Gaap RPC 26 font apparaître au 31.12.2011 un degré de couverture de:

- 104.5% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse,
- 103.3% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse .

Les taux de couverture des engagements sont estimés au 31.12.2012 à:

- 108.7% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse,
- 110.7% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse .

Les filiales du Groupe à l'étranger disposent de régimes de retraite à cotisations définies, qui sont indépendants de celui de la Maison-mère.

Les cotisations de l'employeur payées aux institutions de prévoyance se montent à CHF 38.5 millions (2011: CHF 45.5 millions) et sont identiques aux cotisations reconnues dans les frais de personnel.

La Maison-mère procède à une évaluation des engagements de prévoyance en appliquant la méthode actuarielle des fondations de prévoyance.

Le montant des provisions constituées au 31.12.2012 au titre des engagements de prévoyance du Groupe est de CHF 13.6 millions (31.12.2011: CHF 15.5 millions).

3.10 CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS ET LEURS VARIATIONS EN COURS D'EXERCICE

	Etat au 31.12.11	Utilisations et dissolutions conformes à leur but	Recouvre- ments, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.12
Provisions pour impôts latents	271'354			19'384		290'738
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques						
- Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance	405'350	(59'547)	13'626	41'471	(64'440)	336'460
- Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	20'627	(4'115)	(96)	6'849	(1'982)	21'283
- Provisions de restructuration	1'265	(945)		722		1'042
- Provisions pour engagements de prévoyance	15'493	(2'547)	(26)	721		13'641
- Autres provisions	1'746		167	18'072		19'985
Total des correctifs de valeurs et provisions	715'835	(67'154)	13'671	87'219	(66'422)	683'149
A déduire:						
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(394'054)					(328'628)
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	321'781					354'521
Réserves pour risques bancaires généraux**	135'949					135'949

** Lors de leurs constitutions les réserves pour risques bancaires généraux d'un montant de CHF 135'949 ont supporté l'impôt.

3.11 JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au 1er janvier 2012

Capital social libéré	320'271
Réserves issues du capital	2'454
Réserves issues du bénéfice	3'166'302
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949
Bénéfice du Groupe au bilan	329'357
Propres titres de participation	(95)

Total des capitaux propres au 1er janvier 2012 (avant répartition du bénéfice) 3'954'238

Dividendes	(211'379)
Prélèvements nets sur les revenus	(20)
Différence de conversion	(268)
Bénéfice du Groupe	332'195

Total des capitaux propres au 31 décembre 2012 (avant répartition du bénéfice) 4'074'766

dont

Capital social libéré	320'271
Réserves issues du capital	2'454
Réserves issues du bénéfice	3'283'992
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949
Bénéfice du Groupe au bilan	325'195
Propres titres de participation	(95)

<u>Propres titres de participations</u>	<u>Nombre</u>	<u>Valeur</u>
Etat au 1er janvier 2012	159	95
Achats		
Ventes		
Etat au 31 décembre 2012	159	95

3.12 STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

31.12.2012

	A vue	Dénon- çable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Im- mobi- lisé	Total
Actif circulant								
Liquidités	2'132'012							2'132'012
Créances résultant de papiers monétaires			2'664'389	2'348'500				5'012'889
Créances sur les banques	532'368	1'525	2'712'230	665'280	929'449	12'060		4'852'912
Créances sur la clientèle		5'440'082	4'730'540	1'292'282	1'525'806	149'413		13'138'123
Créances hypothécaires		779'223	12'738	5'642	11'653	73'217		882'473
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'699'798							1'699'798
Immobilisations financières	473'957			339'633	660'571	107'166	357	1'581'684
Total de l'actif circulant: 31.12.2012	4'838'135	6'220'830	10'119'897	4'651'337	3'127'479	341'856	357	29'299'891
Total de l'actif circulant: 31.12.2011	4'086'208	4'504'456	14'574'998	4'670'393	3'776'585	862'064	810	32'475'514
Fonds étrangers								
Engagements résultant de papiers monétaires	607							607
Engagements envers les banques	1'925'984	500	2'637'683	271'573	306'582	32'929		5'175'251
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		384						384
Autres engagements envers la clientèle	13'181'625	959'389	5'188'985	535'292	5'000	4'800		19'875'091
Prêts des centrales d'émis- sion de lettres de gages et emprunts								
Total des fonds étrangers: 31.12.2012	15'108'216	960'273	7'826'668	806'865	311'582	37'729		25'051'333
Total des fonds étrangers: 31.12.2011	11'722'077	1'636'256	11'679'400	2'158'394	1'191'394	104'866		28'492'387
Net 31.12.2012	(10'270'081)	5'260'557	2'293'229	3'844'472	2'815'897	304'127	357	4'248'558
Net 31.12.2011	(7'635'869)	2'868'200	2'895'598	2'511'999	2'585'191	757'198	810	3'983'127

3.13 INDICATION DES CRÉDITS ACCORDÉS AUX ORGANES AINSI QUE DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES

Crédits aux organes

Les conditions de ces crédits sont celles du marché.

Au 31 décembre 2012, les crédits accordés aux organes s'élevaient à CHF 1.3 millions (2011: CHF 1.6 millions). Ils sont gagés par des biens immobiliers. Les conditions de ces crédits sont celles du marché.

Crédits et engagements envers les sociétés liées

L'état des créances et engagements (bruts) sur et envers des sociétés liées (entités contrôlées par BNP Paribas SA, Paris) se présente comme suit:

	Créances		Engagements	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
Bilan				
Comptes à vue	219'368	541'661	84'780	313'955
Comptes à terme	650'608	554'258	465'820	954'667
Valeurs de remplacement sur dérivés	111	2'459	526	3'315
	Volume total			
	31.12.2012	31.12.2011		
Hors bilan				
Engagements conditionnels	185'044	48'867		
Crédits par engagement	31'136	28'519		
Instruments financiers dérivés				
- IRS	6'200	79'700		
- Devises à terme	23'792	103'761		
- Futures de taux	904'000	1'676'000		
- Options titres OTC	10'810	6'057		
- Caps floors	9'140	9'407		
Dépôts fiduciaires	457	20'578		

Crédits et engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés

Au 31 décembre 2012, les créances sur les participations non consolidées et sur les participants qualifiés s'élèvent à CHF 8'767 millions (2011: CHF 13'310 millions). Les engagements envers le même cercle de contreparties atteignent CHF 4'453 millions au 31 décembre 2012 (2011: CHF 5'335 millions). Ces créances et engagements correspondent pour l'essentiel aux soldes des opérations de trésorerie interbancaire ouvertes à la date de la clôture avec BNP Paribas SA, Paris, et ses succursales étrangères. Les engagements envers les participants qualifiés ne comprennent plus d'emprunts subordonnés (2011: CHF 805 millions).

Les transactions avec les sociétés liées et les participants qualifiés sont traitées aux conditions de marché applicables aux différents types d'opérations.

Dans le cadre de son activité de financement international, la Maison-mère a émis et reçu des garanties vis-à-vis de banques du Groupe BNP Paribas pour les montants suivants:

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Garanties reçues	2'161'787	2'236'375
Garanties émises	551'869	534'108

La Maison-mère a émis une garantie de passifs en faveur de BGL BNP Paribas S.A. (Luxembourg) pour faire face à toute perte éventuelle qui pourrait résulter d'un litige que cette dernière a repris dans le cadre de l'acquisition et de la fusion de UEB (Luxembourg), ancienne filiale de la Maison-mère.

3.14 ACTIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	31.12.2012			31.12.2011		
	Suisse	Etranger	Total	Suisse	Etranger	Total
Actifs						
Liquidités	2'129'817	2'195	2'132'012	230'605	3'379	233'984
Créances résultant de papiers monétaires		5'012'889	5'012'889	499'721	6'627'301	7'127'022
Créances sur les banques	188'336	4'664'576	4'852'912	373'853	7'924'696	8'298'549
Créances sur la clientèle	4'369'585	8'768'538	13'138'123	4'251'417	8'103'091	12'354'508
Créances hypothécaires	625'684	256'789	882'473	756'927	244'619	1'001'546
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	879'014	820'784	1'699'798	371'992	889'883	1'261'875
Immobilisations financières	829'380	752'304	1'581'684	370'522	1'827'507	2'198'029
Participations non consolidées et mises en équivalence		4'161	4'161	4'184	498	4'682
Immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	200'099	2'454	202'553	228'467	3'226	231'693
Comptes de régularisation	358'966	64'738	423'704	302'433	95'280	397'713
Autres actifs	88'348	165'213	253'561	183'796	472'778	656'574
Total des actifs	9'669'229	20'514'641	30'183'870	7'573'917	26'192'258	33'766'175
Passifs						
Engagements résultant de papiers monétaires	607		607	221		221
Engagements envers les banques	97'769	5'077'482	5'175'251	1'153'933	6'660'522	7'814'455
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne placements	7	377	384	7	308	315
Autres engagements envers la clientèle	2'919'020	16'956'071	19'875'091	3'748'819	16'928'577	20'677'396
Comptes de régularisation	347'235	36'127	383'362	294'209	54'013	348'222
Autres passifs	120'162	199'726	319'888	166'628	482'920	649'548
Correctifs de valeurs et provisions	348'213	6'308	354'521	315'644	6'137	321'781
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949		135'949	135'948		135'948
Capital social	320'271		320'271	320'271		320'271
Propres titres de participation	(95)		(95)	(95)		(95)
Réserves issues du capital		2'454	2'454		2'454	2'454
Réserves issues du bénéfice	3'254'287	29'705	3'283'992	3'126'689	39'613	3'166'302
Bénéfice du Groupe	325'443	6'752	332'195	315'433	13'924	329'357
Total des passifs	7'868'868	22'315'002	30'183'870	9'577'707	24'188'468	33'766'175

3.15 ACTIFS RÉPARTIS PAR PAYS

	31.12.2012		31.12.2011	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Suisse	9'669'229	32%	7'573'917	23%
Europe	14'949'068	50%	20'084'635	59%
<i>dont France</i>	9'609'579	32%	13'813'402	41%
<i>Royaume-Uni</i>	1'160'077	4%	726'066	2%
Caraïbes	2'457'344	8%	2'799'856	8%
Amérique Latine	264'762	1%	131'617	0%
Amérique du Nord	496'086	2%	822'669	3%
Asie, Océanie	2'082'076	7%	2'086'015	6%
Afrique	265'305	1%	267'466	1%
Total des actifs	30'183'870	100%	33'766'175	100%

3.16 ACTIFS ET PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS SIGNIFICATIVES

	CHF	USD	EUR	Autres	Total
Actifs					
Liquidités	2'124'488	483	6'489	552	2'132'012
Créances résultant de papiers monétaires		3'199'524	1'813'365		5'012'889
Créances sur les banques	1'059'387	1'835'176	495'357	1'462'992	4'852'912
Créances sur la clientèle	346'087	8'529'297	2'943'171	1'319'568	13'138'123
Créances hypothécaires	661'625	175	220'673		882'473
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'073'727	481'537	144'534		1'699'798
Immobilisations financières	974'916		313	606'455	1'581'684
Participations non consolidées et mises en équivalence		3'981	180		4'161
Immobilisations corporelles	163'316		883		164'199
Valeurs immatérielles	37'809		545		38'354
Comptes de régularisation	357'945	32'731	27'701	5'327	423'704
Autres actifs	238'443	4'648	10'230	240	253'561
Total des positions portées à l'actif	7'037'743	14'087'552	5'663'441	3'395'134	30'183'870
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	498'692	5'080'928	3'627'836	4'586'391	13'793'847
Total des actifs	7'536'435	19'168'480	9'291'277	7'981'525	43'977'717
Passifs					
Engagements résultant de papiers monétaires	604	3			607
Engagements envers les banques	796'655	3'128'922	851'278	398'396	5'175'251
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	22	17	345		384
Autres engagements envers la clientèle	1'131'425	11'873'898	4'593'057	2'276'711	19'875'091
Comptes de régularisation	321'717	19'205	34'339	8'101	383'362
Autres passifs	235'445	46'853	37'443	147	319'888
Correctifs de valeurs et provisions	323'642	13'707	16'445	727	354'521
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949				135'949
Capital social	320'271				320'271
Propres titres de participation	(95)				(95)
Réserves issues du capital			2'454		2'454
Réserves issues du bénéfice	3'254'287		29'705		3'283'992
Bénéfice du Groupe	329'244		2'951		332'195
Total des positions portées au passif	6'849'166	15'082'605	5'568'017	2'684'082	30'183'870
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	660'859	4'142'641	3'677'989	5'289'210	13'770'699
Total des passifs	7'510'025	19'225'246	9'246'006	7'973'292	43'954'569
Position nette par devise	26'410	(56'766)	45'271	8'233	23'148

4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan consolidées

4.1 RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les engagements conditionnels se répartissent comme suit :

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Garanties irrévocables et similaires	1'796'437	2'224'084
Garanties de prestation de garantie et similaires	330'596	535'450
Engagements irrévocables	8'352'000	11'522'630
	<u>10'479'033</u>	<u>14'282'164</u>

4.2 RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Engagements résultant de paiements différés	693'565	1'011'483
Autres crédits par engagements	44'887	57'616
	<u>738'452</u>	<u>1'069'099</u>

4.3 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
Instruments de taux						
Contrats à terme y compris FRAs						
Swaps	11'129	45'889	3'823'899	220	26'070	910'007
Futures			904'000			
Options (OTC)	1'743	1'743	194'645			
Devises / métaux précieux						
Contrats à terme	46'525	48'148	7'642'206			
Swaps combinés d'intérêts et de devises	39'640	37'917	4'199'840	21'936	116	1'097'633
Options (OTC)	10'479	10'479	1'901'541			
Titres de participation / Indices						
Contrats à terme	104	88	200'691			
Futures	74		239'587			
Options (OTC)	34'509	20'611	1'738'838			
Options (exchange traded)	19'829	38'915	899'997			
Dérivés de crédit						
Credit default swaps	330	4'291	601'072			
Total avant impact des contrats de netting						
Total brut 31.12.2012	164'362	208'081	22'346'316	22'156	26'186	2'007'640
Total brut 31.12.2011	540'592	514'026	33'770'133	17'965	30'698	4'494'084
	Valeurs de remplacement positives (cumulées)			Valeurs de remplacement négatives (cumulées)		
Total après impact des contrats de netting						
Total net 31.12.2012		186'518			234'267	
Total net 31.12.2011		558'557			544'724	

4.4 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

Les opérations fiduciaires se répartissent comme suit:

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Placements fiduciaires		
Banques du Groupe	15'508	35'166
Autres banques	181'926	394'878
Sous-total	197'434	430'044
Prêts fiduciaires		
Banques du Groupe		1'881
Clientèle non bancaire	229	235
Sous-total	229	2'116
Total opérations fiduciaires	197'663	432'160

4.5 AVOIRS ADMINISTRÉS

Genre d'avoirs administrés	31.12.2012	31.12.2011
Avoirs sous mandat de gestion	4'213'551	4'358'570
Autres avoirs administrés	32'563'260	33'033'869
Total des avoirs administrés	36'776'811	37'392'439
Apports/retraits nets d'argent frais	(1'183'450)	(726'761)

Les avoirs administrés regroupent les avoirs de la clientèle de particuliers et institutionnels (dépôts au bilan, placements fiduciaires, portefeuilles titres) de l'ensemble des entités du Groupe BNP Paribas en Suisse. Ils ne tiennent pas compte des avoirs pour lesquels le Groupe assure uniquement un rôle de dépositaire, qui représentent CHF 1'452 millions (2011: CHF 1'581 millions).

Les apports/retraits nets de la clientèle comprennent l'ensemble des flux externes d'entrées et de sorties d'espèces et de titres enregistrés sur les comptes de la clientèle. Ils n'incluent donc pas les flux internes de comptabilisation d'intérêts ou commissions ou les acquisitions de titres financés par des crédits. De même, les flux externes de fonds consécutifs à la mise en place de crédits à la clientèle (utilisation du crédit, puis remboursement) sont neutralisés.

5. Informations se rapportant au compte de résultat consolidé

5.1 RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Titres et instruments financiers dérivés	(17'663)	(20'412)
Billets	624	585
Devises	44'567	32'541
	<u>27'528</u>	<u>12'714</u>

5.2 CHARGES DE PERSONNEL

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Traitements	288'977	293'922
Prestations sociales	33'022	26'353
Cotisations d'employeur aux institutions de prévoyance	35'900	45'500
Autres charges de personnel	37'646	43'241
	<u>395'545</u>	<u>409'016</u>

5.3 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Coût des locaux	23'909	29'993
Coût de l'informatique et des autres installations	64'996	66'628
Autres charges d'exploitation	87'310	78'383
	<u>176'215</u>	<u>175'004</u>

5.4 PRODUITS EXTRAORDINAIRES

Les produits extraordinaires s'élevèrent pour l'exercice 2012 à CHF 72.4 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 66.4 millions à la dissolution de provisions individuelles pour risque de défaillance et de litiges constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 1.4 millions à des récupérations sur créances amorties, de CHF 1.4 millions à des plus-values sur cession de participations. Le solde, soit CHF 3.2 millions, est constitué de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Pour l'exercice 2011, les produits extraordinaires s'élevaient à CHF 157.2 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 78.4 millions à la dissolution de provisions individuelles pour risque de défaillance et de litiges constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 3.1 millions à des récupérations sur créances amorties, de CHF 68.0 millions à des plus-values sur cession d'immobilisations corporelles et de CHF 5.7 millions à un gain sur une cession partielle d'activité. Le solde, soit CHF 2.0 millions, était constitué de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

5.5 CHARGES EXTRAORDINAIRES

Les charges extraordinaires s'élevèrent pour l'exercice 2012 à CHF 2.1 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 0.7 million à des mises au rebut d'immobilisations incorporelles, de CHF 0.4 million à des mises au rebut d'immobilisations corporelles et de CHF 0.5 million à un dépréciation de valeur sur immobilisations financières. Le solde, soit CHF 0.5 million, est constitué de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Pour l'exercice 2011, les charges extraordinaires s'élevaient à CHF 13.7 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 11.9 millions à un amortissement exceptionnel sur une immobilisation incorporelle et de CHF 0.8 million à des mises au rebut d'immobilisations corporelles. Le solde, soit CHF 1.0 million, était constitué de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

5.6 RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

Les montants des produits et des charges répartis entre la Suisse et l'étranger sont présentés avant élimination des opérations intragroupe :

2012	Suisse	Etranger	Total
Résultat des opérations d'intérêts	503'396	18'860	522'256
Résultat des opérations de commissions	407'827	23'023	430'850
Résultat des opérations de négoce	23'886	3'642	27'528
Résultats ordinaires	49'925	538	50'463
Charges d'exploitation	(538'647)	(33'113)	(571'760)
Bénéfice brut du Groupe	446'387	12'950	459'337

2011	Suisse	Etranger	Total
Résultat des opérations d'intérêts	440'744	22'684	463'428
Résultat des opérations de commissions	465'635	24'679	490'314
Résultat des opérations de négoce	10'048	2'666	12'714
Résultats ordinaires	43'832	447	44'279
Charges d'exploitation	(552'253)	(31'767)	(584'020)
Bénéfice brut du Groupe	408'006	18'709	426'715

Place de la
Poste



BNP Paribas (Suisse) SA
**Rapport du réviseur
des comptes consolidés**



Deloitte SA
 Route de Pré-Boss 20
 Case Postale 1805
 CH-1215 Genève 15
 Tel. +41 (0)26 279 80 00
 Fax: +41 (0)26 279 85 00
 www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
BNP Paribas (Suisse) SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de BNP Paribas (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et les annexes (pages 25 à 61) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012. Les comptes consolidés de l'exercice précédent ont été audités par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 20 avril 2012, une opinion d'audit sans réserve.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse.

Audit, Fiscalité, Conseil, Corporate Finance.
 Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA

Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Thierry Aubertin
Expert-réviseur agréé

Genève, le 16 avril 2013
AB/THA/rja



BNP Paribas (Suisse) SA
Comptes annuels
au 31 décembre 2012

Bilan au 31 décembre 2012

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)
(en francs suisses)

ACTIFS

	31.12.2012	31.12.2011
Liquidités	2'129'816'912	230'604'468
Créances résultant de papiers monétaires	5'012'889'008	7'127'022'276
Créances sur les banques	4'874'376'926	7'423'028'489
Créances sur la clientèle	12'418'622'770	11'758'664'927
Créances hypothécaires	882'442'683	1'001'508'235
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'699'798'495	1'261'874'598
Immobilisations financières	1'581'477'760	2'198'124'328
Participations	50'744'007	51'263'974
Immobilisations corporelles	200'098'684	228'467'243
Comptes de régularisation	414'527'791	382'874'735
Autres actifs	236'450'021	633'594'240
Total des actifs	29'501'245'057	32'297'027'513
Total des créances sur les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	8'785'800'832	12'432'863'688

Bilan au 31 décembre 2012

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)
(en francs suisses)

PASSIFS

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Engagements résultant de papiers monétaires	607'026	221'340
Engagements envers les banques	7'057'076'028	8'280'863'939
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	116'539	117'424
Autres engagements envers la clientèle	17'369'506'834	18'812'436'062
Comptes de régularisation	369'930'372	334'694'148
Autres passifs	308'358'987	629'081'818
Correctifs de valeurs et provisions	1'259'248'439	1'166'285'395
Réserves pour risques bancaires généraux	135'948'560	135'948'560
Capital social	320'270'600	320'270'600
Réserve légale générale	617'880'227	617'880'227
Réserves pour propres titres de participation	95'026	95'026
Autres réserves	536'213'368	536'213'368
Bénéfice reporté	1'251'541'010	1'251'537'893
Bénéfice de l'exercice	274'452'041	211'381'713
Total des passifs	<u>29'501'245'057</u>	<u>32'297'027'513</u>
Total des engagements de rang subordonné *		805'000'000
Total des engagements envers les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	6'338'346'733	5'797'762'466

* La totalité des emprunts subordonnés souscrits par BNP Paribas SA a été remboursée après avoir reçu l'accord de la FINMA le 4 avril 2012.

Opérations hors bilan au 31 décembre 2012

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)
(en francs suisses)

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Engagements conditionnels	10'432'910'618	14'235'509'391
Engagements irrévocables	3'575'526'213	3'517'807'422
Crédits par engagement	743'911'374	1'069'718'683
Instruments financiers dérivés:		
Montant du sous-jacent	22'983'673'558	37'316'818'256
Valeurs de remplacement positives	183'325'048	548'400'903
Valeurs de remplacement négatives	231'078'692	533'576'492
Opérations fiduciaires	197'662'933	432'160'281

Compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

(en francs suisses)

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	680'450'516	674'231'242
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	38'906'325	45'931'665
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	170'152'894	26'515'234
Charges d'intérêts	(380'686'947)	(298'258'276)
Sous-total résultant des opérations d'intérêts	<u>508'822'788</u>	<u>448'419'865</u>
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	235'054'972	262'731'178
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	214'639'602	245'951'148
Produit des commissions sur les autres prestations de service	16'228'811	16'550'184
Charges de commissions	(58'158'185)	(58'061'639)
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service	<u>407'765'200</u>	<u>467'170'871</u>
Résultat des opérations de négoce	<u>23'886'086</u>	<u>10'048'113</u>
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		2'013'202
Produit des participations	5'711'199	16'427'382
Résultat des immeubles	1'848'821	2'350'419
Autres produits ordinaires	49'466'843	39'951'728
Autres charges ordinaires	(248'532)	(815'385)
Sous-total autres résultats ordinaires	<u>56'778'331</u>	<u>59'927'346</u>
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(372'476'062)	(388'170'508)
Autres charges d'exploitation	(167'232'909)	(164'848'814)
Sous-total charges d'exploitation	<u>(539'708'971)</u>	<u>(553'019'322)</u>
Bénéfice brut	<u>457'543'434</u>	<u>432'546'873</u>
Amortissements sur l'actif immobilisé	(37'880'564)	(43'173'611)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(156'124'905)	(281'819'545)
Résultat intermédiaire	<u>263'537'965</u>	<u>107'553'717</u>
Produits extraordinaires	71'630'883	156'691'781
Charges extraordinaires	(1'422'330)	(13'436'788)
Impôts	(59'294'477)	(39'426'998)
Bénéfice de l'exercice	<u>274'452'041</u>	<u>211'381'713</u>

BNP Paribas (Suisse) SA
**Proposition relative à l'emploi du bénéfice
 au bilan du Conseil d'administration à
 l'Assemblée générale des actionnaires**

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)
 (en francs suisses)

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Bénéfice de l'exercice	274'452'041	211'381'713
Bénéfice reporté	1'251'541'010	1'251'537'893
Bénéfice au bilan	<u>1'525'993'051</u>	<u>1'462'919'606</u>
 Repartition du bénéfice au bilan		
Dividende		
- CHF 281 par action nominative de CHF 100	899'960'386	
- CHF 66 par action nominative de CHF 100		211'378'596
Report à nouveau	626'032'665	1'251'541'010
	<u>1'525'993'051</u>	<u>1'462'919'606</u>

BNP Paribas (Suisse) SA
**Annexe relative aux comptes
annuels au 31 décembre 2012**

(chiffres en milliers de francs suisses, sauf indication contraire)

1.
Commentaires relatifs à l'activité et
mention de l'effectif du personnel

BNP Paribas (Suisse) SA, appelé aussi « la Banque » par la suite, regroupe l'ensemble des activités de banque de financement et d'investissement, ainsi que de banque privée du Groupe BNP Paribas en Suisse, nommé aussi « le Groupe ».

Dans les métiers de financement et d'investissement, le champ d'activité de la Banque s'étend aux opérations de financement spécialisé, en particulier dans le domaine du négoce international, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions.

L'activité de banque privée se consacre exclusivement à la gestion de fortune pour une clientèle internationale disposant d'actifs importants, en offrant des services personnalisés tels que le conseil en investissement, la gestion discrétionnaire, le conseil en matière de planification fiscale et patrimoniale.

La Banque assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des activités et des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation.

Le capital social de BNP Paribas (Suisse) SA se monte à CHF 320.3 millions.

La Banque dispose de succursales à Bâle, Lugano, Zurich, Guernesey et Jersey, et de filiales aux Emirats Arabes Unis et à Monaco. La succursale BNP Paribas (Suisse) SA, Jersey Branch, a été créée, le 2 novembre 2012. Elle reprend l'activité de la succursale de Guernesey en matière de dépôts fiduciaires et développe en outre une activité de Wealth Management.

La Banque assure un rôle de plate-forme informatique

pour un certain nombre d'entités suisses et étrangères du Groupe BNP Paribas. A contrario, elle externalise sa production informatique à la filiale suisse de BNP Paribas Partners for Innovation, une joint venture entre BNP Paribas SA, Paris et IBM, France. La Banque sous-traite également le back-office des activités obligataires auprès de BNP Paribas SA, succursale de Londres, ainsi que les traitements administratifs-comptables et le back-office des produits dérivés sur actions auprès de BNP Paribas Arbitrage, Paris et de Fortis Bank NV/SA, Bruxelles respectivement.

L'effectif de la Banque au 31 décembre 2012 est de 1'577 personnes (2011: 1'705).

2. Principes comptables et d'évaluation

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes retenus pour l'établissement des états financiers annuels sont conformes aux statuts, au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques ainsi qu'aux directives de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA) régissant l'établissement des comptes.

A) PRINCIPES COMPTABLES

• Conversion des transactions et soldes des états financiers en monnaies étrangères

Les postes du bilan libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les postes du compte de résultat libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours du jour des transactions. Fait exception à ce principe une partie des revenus nets réalisés en dollars US, qui sont convertis au cours des positions de change constituées au cours de l'exercice et destinées à assurer la couverture du risque de change contre franc suisse d'une partie des revenus nets de la Banque réalisés dans cette devise. Le cours de change USD/CHF moyen de couverture auquel ont été convertis ces revenus en dollars US sur l'exercice est de CHF 0.9409 (2011 : 0.8901).

Compte tenu des cours du dollar US fin 2012, la Banque n'a pas mis en place de couverture de ses revenus 2013.

Les cours de clôture suivants ont été appliqués pour les principales monnaies :

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
USD/CHF	0.91400	0.94070
EUR/CHF	1.20600	1.21650
YEN/CHF*	1.06185	1.21450
GBP/CHF	1.48020	1.45665

*cours pour 100 yens

• Saisie des opérations

Les opérations sont comptabilisées selon le principe de la date de valeur, à l'exception des dérivés et des titres, ainsi que d'une partie des opérations de transferts qui restent traités en date de conclusion. L'impact de ces traitements est jugé non significatif par la Direction générale de la Banque.

• Délimitation des exercices

Les produits sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, et les charges dès qu'elles sont engagées.

• Créances résultant de papiers monétaires

Les créances résultant de papiers monétaires sont constituées d'effets escomptés, de certificats de dépôt souscrits auprès de BNP Paribas SA, Paris, ainsi que de bons de la Banque Nationale Suisse. Ces actifs sont évalués à leur valeur d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

• Créances sur la clientèle

Les concours par caisse et par signature accordés à la clientèle sont enregistrés à leur valeur nominale. Les risques de pertes connus ou estimés à la date d'arrêt des comptes sont dûment provisionnés sur la base d'évaluations réalisées dossier par dossier.

Les intérêts créanciers et les commissions qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés comme compromis et sont provisionnés. Les provisions individualisées, ainsi que les intérêts réservés, sont comptabilisés au passif au bilan, puis compensés à l'actif.

Dans le cadre de l'activité de crédit hypothécaire reprise de l'ex-Fortis Banque (Suisse), les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BNP Paribas fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des particularités locales et des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

De plus, au 31 mars 2012, les contreparties des activités des métiers de financement et d'investissement (CIB) ont fait l'objet de cette même analyse de risque. Comptabilisées de manière centralisées dans les comptes de BNP Paribas SA, Paris pour le compte de

l'ensemble des filiales et succursales concernées dont BNP Paribas (Suisse), les provisions collectives ont été descendues dans la comptabilité de ces entités avec une reprise de l'historique au 1er janvier 2012.

Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les pertes ainsi estimées sont comptabilisées au passif au bilan, puis compensées à l'actif au titre de correctif de valeur forfaitaire supplémentaire en contrepartie du compte de résultat « Correctifs de valeur, provisions et pertes ». Lorsqu'une perte potentielle peut être allouée individuellement, un correctif de valeur spécifique est comptabilisé par le débit de la provision forfaitaire supplémentaire.

Les correctifs de valeur forfaitaires supplémentaires sont les suivants :

<i>En millions de CHF</i>	31.12.2012	31.12.2011
Provision sectorielle	9.2	13.3
crédits hypothécaires		
Provision collective CIB	18.2	

Les encours garantis par des actifs immobiliers figurent au bilan sous la rubrique « Créances hypothécaires ».

• Portefeuille de titres destinés au négoce

Le portefeuille de titres, à revenu fixe ou variable, acquis dans le cadre des activités de négoce courantes est évalué à sa valeur de marché.

• Immobilisations financières

Les immobilisations financières détenues par la Banque correspondent à des titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et à des investissements réalisés en obligations ou en titres productifs d'intérêts, ou encore en actions et valeurs

assimilables, avec pour seul objectif d'en retirer une rentabilité satisfaisante à moyen terme sans pour autant que la Banque ait l'intention d'intervenir dans la gestion des entreprises émettrices.

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués à leur valeur d'acquisition. L'écart entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement des obligations est amorti linéairement jusqu'à l'échéance (accrual method) au compte de résultat sous la rubrique «Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières».

Pour les actions cotées, la valeur retenue comme valeur d'estimation correspond à la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Pour les actions non cotées, la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur intrinsèque est retenue comme valeur d'estimation. Toute différence négative par rapport à la valeur d'acquisition constatée est provisionnée et enregistrée sous la rubrique «Autres charges ordinaires». Toute reprise de provision jusqu'à la valeur d'acquisition est enregistrée en «Autres Produits Ordinaires».

• Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (mise en pension - repurchase agreement) ainsi que les titres prêtés restent inscrits au bilan et sont évalués conformément aux principes comptables applicables aux portefeuilles destinés au négoce, respectivement aux immobilisations financières, cela tant que le Groupe conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés. Les montants reçus provenant de la vente de ces titres ou reçus à titre de garanties de ces prêts sont portés au bilan sous les rubriques «Engagements envers la clientèle» ou «Engagements envers les banques». Les charges d'intérêts relatives à ces engagements sont enregistrées au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

Les titres acquis avec l'engagement d'une vente future (prise en pension - reverse repurchase agreement) ainsi que les titres empruntés ne sont pas inscrits

au bilan tant que le pouvoir de disposition des titres transférés n'est pas abandonné par la partie cédante. Les montants versés pour l'acquisition de ces titres ou remis en garantie pour ces emprunts sont enregistrés sous les rubriques «Créances sur la clientèle» ou «Créances sur les banques». Les produits d'intérêts relatifs à ces créances sont enregistrés au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

• Participations

Les participations permanentes sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les participations libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change du jour de l'acquisition des titres ou du 31 décembre 2008 pour les anciennes participations acquises avant cette date (principe du coût historique).

Une provision est faite, le cas échéant, pour des moins-values durables.

Le refinancement des participations libellées en devises est effectué dans la même monnaie et est évalué au cours de change de clôture.

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprenant également les valeurs immatérielles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation estimée. Elles sont présentées au bilan à leur prix de revient, déduction faite des amortissements cumulés.

Lorsqu'une immobilisation fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée. Les amortissements effectués selon le plan d'amortissement défini ainsi que les amortissements exceptionnels sont portés en charge de la période sous la rubrique «Amortissements sur l'actif immobilisé». Si les facteurs ayant motivé un amortissement exceptionnel cessent d'exister, la Banque procède à une réévaluation enregistrée en produits extraordinaires afin de supprimer entièrement ou partiellement une dépréciation de valeur saisie dans des périodes précédentes.

Les durées d'amortissement appliquées sur les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

- immeubles : 10 à 60 ans selon les composants
- mobilier : 5 ans
- matériel bureautique : 3 ans
- autre matériel informatique : 5 ans
- logiciels : 3-5 ans
- portefeuille de clientèle : 5 ans

• Emissions

Les émissions obligataires structurées émises pour la clientèle institutionnelle sont comptabilisées à leur valeur de marché.

• Correctifs de valeurs et provisions

Les risques de pertes et de dépréciations sur les éléments de l'actif du bilan et du hors bilan ainsi que ceux liés à l'existence de litiges sont provisionnés. L'ensemble des correctifs d'actifs et des provisions figure au bilan sous « Correctifs de valeurs et provisions », à l'exception des provisions sur immobilisations financières et des provisions individualisées sur débiteurs douteux qui sont portées en déduction du poste correspondant du bilan.

• Engagements sociaux

Les engagements découlant des plans de prévoyance existants sont évalués et provisionnés à la date de clôture selon la méthode actuarielle préconisée par la norme Swiss Gaap RPC 16. Les provisions constituées à ce titre correspondent à la valeur nette des engagements déterminés en fin d'exercice (voir note 3.4 ci-après).

Les autres prestations versées aux collaborateurs qui ne sont pas liées à des plans de prévoyance professionnelle, telles qu'indemnités de fin de carrière et de jubilés, sont comptabilisées en charges dès qu'elles sont acquises par les collaborateurs de la Banque.

• Instruments financiers dérivés

Les principes d'évaluation appliqués par la Banque sur les instruments financiers dérivés sont les suivants :

Pour les activités d'arbitrage, les variations de valeur des instruments négociés sur des marchés organisés

sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat des opérations de négoce ».

Ce principe est également appliqué aux instruments d'échange de taux d'intérêts (swaps) traités hors bourse, la valeur de marché étant dans ce cas égale au montant actualisé des flux de trésorerie futurs.

Les résultats sur les instruments dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de micro et de macro-couverture sont évalués et comptabilisés de manière analogue aux résultats des opérations de base couvertes. Les opérations de macro-couverture sont réalisées principalement dans le cadre des activités de gestion des éléments sans échéance du bilan. Leurs résultats sont enregistrés dans les produits et charges d'intérêts. La différence avec la valeur de marché est portée en compte de compensation au bilan.

Les valeurs brutes de remplacement figurant au bilan sous les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » correspondent à la valeur de marché des instruments financiers dérivés résultant d'opérations pour le compte de clients et pour propre compte, ouvertes à la date du bilan. Les valeurs de remplacement brutes positives représentent des créances et les valeurs de remplacement brutes négatives représentent des engagements. Les montants respectifs ouverts à la date du bilan sont mentionnés sous les points 3.1 et 3.2.

Les valeurs de remplacement brutes positives et négatives des IRS et FRA avec la même contrepartie sont compensées si, le cas échéant, un contrat de netting a été signé avec la contrepartie.

• Impôts

La Banque provisionne les impôts dus sur le bénéfice réalisé pendant l'exercice et sur les fonds propres imposables à la fin de l'exercice, après prise en compte des éventuels déficits fiscaux reportables de périodes fiscales antérieures.

Les autres impôts indirects et taxes sont comptabilisés en « Autres charges d'exploitation ».

• Commissions

Selon leur nature, les commissions sont enregistrées au

compte de résultat au moment où elles sont débitées au client, ou prorata temporis (commissions fiduciaires, commissions faisant l'objet d'une facturation périodique, commissions de participations à des crédits syndiqués, ainsi que certaines commissions de financement).

- **Réserves pour risques bancaires généraux**

Pour la couverture des risques inhérents à l'activité bancaire, non couverts par des provisions spécifiques, la Banque constitue préventivement des « Réserves pour risques bancaires généraux ». Ces réserves font parties des fonds propres et ont supporté l'impôt.

- **Engagements conditionnels, engagements irrévocables, crédits par engagement**

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques identifiés font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

B) COMMENTAIRES RELATIFS À LA GESTION DES RISQUES

- **Généralités**

Le Conseil d'administration procède lors de ses réunions à une évaluation des risques sur la base d'un rapport ad hoc préparé par la Direction.

La politique de suivi des risques est décrite dans trois directives cadres approuvées par le Conseil d'administration de la Banque. Celles-ci traitent de la politique générale des risques, de la politique de négoce, ainsi que de la politique de risques de taux d'intérêts. Ces directives fixent le cadre organisationnel, les responsabilités et les compétences en ce qui concerne les processus de gestion des risques (identification, mesure, contrôle, reporting et surveillance).

- **Risques de taux d'intérêts**

La Banque assure la gestion et le suivi de l'ensemble des risques de taux sur ses opérations à terme et celle des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation. De même, elle a la responsabilité de garantir la bonne application des règles du Groupe BNP Paribas en matière de gestion des risques structurels de taux sur les éléments sans échéance des bilans de l'ensemble des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation (fonds propres, dépôts à vue de la clientèle).

A ces positions s'ajoutent les positions destinées au négoce gérées dans le cadre des limites fixées dans son règlement interne.

Les activités de trésorerie de la Banque s'inscrivent dans le cadre d'un système de limites et de délégations de compétences. L'octroi des limites globales d'exposition aux risques de taux est de la compétence du Comité du Conseil d'administration. Celles-ci sont déclinées par le Comité des marchés de la Direction générale en limites opérationnelles. Le suivi des risques de taux est de la responsabilité d'une cellule indépendante des secteurs opérationnels.

- **Autres risques de marché**

La Banque exerce son activité sur les marchés financiers

conformément aux directives de l'Association Suisse des Banquiers en vigueur depuis le 1er juillet 1996, applicables à la gestion des risques en matière d'utilisation de dérivés.

La Banque dispose notamment des dispositifs de contrôles suivants :

- l'existence d'un système de limites de positions pour chaque activité et d'une estimation de pertes maximales pour les activités de négoce ;
- l'existence de limites de crédit par contrepartie ;
- un suivi en temps réel des résultats des activités de négoce, ainsi qu'une analyse de performance hebdomadaire pour les activités de transformation de taux ;
- l'existence d'un système d'information détaillé destiné aux instances chargées du suivi des risques de marché et de crédit.

La Banque utilise un modèle interne de valeur en risque utilisé par l'ensemble du Groupe BNP Paribas. Ce système, qui fait appel à des techniques de simulation, permet d'estimer les pertes potentielles des activités de marché à partir d'observations historiques faites, d'une part, sur la volatilité des principaux paramètres (taux d'intérêt, taux de change, cours des titres) susceptibles d'induire un changement de valeur d'un portefeuille et, d'autre part, sur les corrélations entre ces variables.

• Risques de crédit

La gestion des risques de crédit fait l'objet d'une délégation aux différentes instances de la Banque sur la base du règlement interne et de la « Politique générale des risques ». Les limites de crédit sont accordées dans le cadre des délégations de pouvoir. La classification des crédits selon un système de classes de risques internes à la Banque permet de mesurer la qualité du portefeuille de crédits. Les dossiers de crédits font l'objet d'une revue complète au moins une fois par année.

Chaque demande de crédit fait l'objet d'un dossier qui est approuvé par un Comité de Crédit interne dont les pouvoirs et délégations de compétences sont définis par le Comité du Conseil d'administration.

La Direction des risques, rattachée à la Direction

générale, effectue des contrôles réguliers quant au respect des délégations de pouvoir en matière de crédit et à la classification des crédits selon le système de rating interne. Elle contrôle également la qualité des crédits.

Par ailleurs, les débiteurs dont la situation est préoccupante font l'objet de rapports réguliers à la Direction. Les besoins de provision sont déterminés sur une base mensuelle.

• Risques-pays

En matière de risques souverains, la Banque a adhéré au dispositif de gestion centralisée mis en place par sa Maison-mère, BNP Paribas SA, Paris. Les principes et méthodes appliqués par le Groupe BNP Paribas en matière de risques-pays sont conformes aux directives émises par l'Association Suisse des Banquiers.

Le Groupe BNP Paribas dispose de comités ad hoc chargés de fixer les limites par zones et par pays, limites dans lesquelles les lignes acceptées par la Banque sont incorporées. Ces comités sont également chargés d'analyser et d'évaluer régulièrement les risques inhérents aux pays hors de l'UE et de l'OCDE. Ces pays sont regroupés par classes de risques croissantes, en fonction desquelles un taux de provisionnement minimum devient exigible. Aucune provision n'est cependant constatée localement, BNP Paribas SA, Paris, prenant à sa charge l'ensemble des provisions pour risques-pays sur la base des informations qui sont remontées par les sociétés du Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, les encours sont pondérés en fonction de la structure des échéances et de la nature des opérations.

• Risques opérationnels et de réputation

La Banque dispose de fonctions dédiées afin d'identifier, de mesurer et de contrôler les risques liés aux aspects opérationnels de ses activités, notamment sur le plan de la déontologie, des systèmes d'information ainsi que des risques juridiques et fiscaux.

Un Comité de Contrôle Interne se réunit périodiquement avec pour mission d'examiner l'état du dispositif en matière de risques opérationnels, de contrôle permanent, de conformité et déontologie, et de faire le suivi des recommandations émises par les auditeurs externes ou internes.

Suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 30 octobre 2012, la Banque a procédé à une estimation du risque de remboursement des rétrocessions perçues dans le cadre de la gestion sous mandat et a constaté à cet effet une provision de CHF 6.3 millions.

Par ailleurs, la Banque poursuit la revue interne rétrospective des opérations susceptibles d'être considérées comme en inadéquation avec les sanctions économiques édictées par les autorités américaines. Il est à noter que des revues similaires ont été réalisées dans nombre d'institutions et ont souvent conduit à des accords transactionnels en fonction des circonstances propres à chaque situation.

C) COMMENTAIRES RELATIFS À LA POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les opérations pour compte propre sont conclues dans le cadre des directives s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

La Banque traite des instruments financiers dérivés pour sa clientèle. Les transactions portent sur les opérations de change (terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêts et métaux précieux, ainsi que les opérations sur futures.

Dans ces opérations, la Banque calcule un équivalent risque pour déterminer le montant de sûretés nécessaires. Cet équivalent risque correspond en principe à la valeur de remplacement majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché.

Des appels de marge sont effectués dès lors que la valeur des avoirs donnés en garantie n'assure plus la couverture du risque de manière adéquate.

3. Informations se rapportant au bilan

3.1 AUTRES ACTIFS

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Valeurs de remplacement positives	183'325	548'404
Compte de compensation	15'718	20'723
Compte d'ordre	15'914	19'207
Autres	21'493	45'260
	<u>236'450</u>	<u>633'594</u>

3.2 AUTRES PASSIFS

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Valeurs de remplacement négatives	231'079	534'590
Compte d'ordre	14'724	12'426
Autres	62'556	82'066
	<u>308'359</u>	<u>629'082</u>

3.3 ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE LES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Au 31 décembre 2012, les opérations de prêts et pensions se décomposent comme suit:

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Opérations de prêts et de pensions effectuées avec des titres		
		Montant ou valeur du gage
Prétentions découlant de la mise en gage de «cash» lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise de pension		2'132'753
Valeur comptable des engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	325'405	1'263'356
Valeur comptable des titres, détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	35'900	130'350
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subéquente a été octroyé sans restriction.	<u>4'570'998</u>	<u>3'031'379</u>
Opérations de prêts et de pensions	<u><u>4'932'303</u></u>	<u><u>6'557'838</u></u>

3.4 ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Le solde créancier des comptes courants des institutions de prévoyance au 31 décembre 2012 ouverts auprès de la Banque s'élève à CHF 12.5 millions (2011: CHF 73.9 millions).

L'ensemble des collaborateurs de la Banque est affilié à une fondation de prévoyance commune aux entités du Groupe BNP Paribas en Suisse. Cette fondation offre à ses affiliés un plan de retraite en primauté de cotisations.

La Banque affine ses cadres et membres de direction à une fondation de prévoyance complémentaire en primauté de cotisations.

Les derniers comptes annuels révisés des institutions de prévoyance établis selon la norme Swiss Gaap RPC 26 font apparaître au 31.12.2011 un degré de couverture de:

- 104.5% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse,
- 103.3% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse .

Les taux de couverture des engagements sont estimés au 31.12.2012 à:

- 108.7% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse,
- 110.7% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse .

Les deux institutions de prévoyance ne sont pas en situation de découvert technique. L'excédent de couverture ne constitue pas un avantage économique pour la Banque. Les cotisations de l'employeur payées aux institutions de prévoyance s'élèvent à CHF 36.5 millions (2011: CHF 43.6 millions) et sont identiques aux cotisations reconnues dans les frais de personnel.

La Banque procède à une évaluation des engagements de prévoyance en appliquant la méthode actuarielle des fondations de prévoyance.

Afin de garantir à certaines catégories de collaborateurs un niveau de prestations proche du plan de retraite d'origine jusqu'aux fusions intervenues en 2001, la Banque s'est engagée à l'égard de la fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse à financer le coût de mise en oeuvre de ces garanties. Le montant des provisions au 31.12.2012 est de CHF 10.5 millions (2011: CHF 12.5 millions).

3.5 CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS ET RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

(en milliers de francs suisses)

	Etat au 31.12.11	Utili- sations conformes à leur but	Modifi- cation du périmètre et de l'affecta- tion	Recouvre- ments, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Dissolu- tions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.12
Correctifs de valeurs et provisions pour risque de défaillances et autres risques							
- Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance	404'160	(59'511)		13'658	41'012	(64'386)	334'933
- Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	19'604	(3'173)		(88)	6'307	(1'958)	20'692
- Provisions de restructuration	1'264	(945)					319
- Provisions pour engagements de prévoyance	12'461	(2'547)			593		10'507
- Autres provisions	1'121'661			168	98'071		1'219'900
Total des correctifs de valeurs et provisions	1'559'150	(66'176)		13'738	145'983	(66'344)	1'586'351
A déduire:							
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(392'865)						(327'103)
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	1'166'285						1'259'248
Réserves pour risques bancaires généraux (1)	135'949						135'949

(1) Lors de leur constitution, les réserves pour risques bancaires généraux ont supporté l'impôt.

3.6 CAPITAL SOCIAL ET INDICATION DES PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL DÉTENANT DES PARTICIPATIONS DE PLUS DE 5 % DE TOUS LES DROITS DE VOTE

	31.12.2012			31.12.2011		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Capital-actions	320'271	3'202'706	320'271	320'271	3'202'706	320'271
Total du capital social	<u>320'271</u>	<u>3'202'706</u>	<u>320'271</u>	<u>320'271</u>	<u>3'202'706</u>	<u>320'271</u>

Le capital-actions se décompose en 3'202'706 actions nominatives de CHF 100.

		31.12.2012		31.12.2011	
		Nominal	Taux de voix en pourcent	Nominal	Taux de voix en pourcent
Droits de vote	BNP Paribas SA, Paris	320'247	99,99	320'247	99,99
	Autres	24	0,01	24	0,01
		<u>320'271</u>	<u>100,00</u>	<u>320'271</u>	<u>100,00</u>

3.7

JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de francs suisses)

Capitaux propres au 1er janvier 2012

Capital social libéré	320'271
Réserve légale générale	617'880
Réserves pour propres titres de participation	95
Autres réserves	536'213
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949
Bénéfice au bilan	1'462'920
Total des capitaux propres au 1er janvier 2012 (avant répartition du bénéfice)	<u>3'073'328</u>
Dividende et autres attributions prélevés sur le bénéfice de l'exercice précédent	(211'379)
Bénéfice de l'exercice	274'452
Total des capitaux propres au 31 décembre 2012 (avant répartition du bénéfice)	<u>3'136'401</u>

dont

Capital social libéré	320'271
Réserve légale générale	617'880
Réserves pour propres titres de participation	95
Autres réserves	536'213
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949
Bénéfice au bilan	1'525'993

3.8 CRÉDITS AUX ORGANES ET CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES

Crédits aux organes

Les crédits accordés aux organes s'élevaient à CHF 1.3 millions au 31.12.2012 (2011: CHF 1.6 millions). Ils sont gagés par des biens immobiliers. Les conditions de ces crédits sont celles du marché.

Crédits et engagements envers les sociétés liées

L'état des créances et engagements (bruts) sur et envers des sociétés liées (entités contrôlées par la Maison-mère, BNP Paribas SA, Paris) se présente comme suit :

Bilan	Créances		Engagements	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
Comptes à vue	218'885	539'043	84'780	313'955
Comptes à terme	650'608	554'258	465'820	954'667
Valeurs de remplacement sur dérivés	111	2'459	526	3'315
	Volume total			
Hors bilan	31.12.2012	31.12.2011		
Engagements conditionnels	185'044	48'867		
Crédits par engagements	31'136	28'519		
Instruments financiers dérivés				
- IRS	6'200	79'700		
- Devises à terme	23'792	103'761		
- Futures de taux	904'000	1'676'000		
- Options titres OTC	10'810	6'057		
- Caps floors	9'140	9'407		
Opérations fiduciaires	457	20'578		

Crédits et engagements envers les sociétés du Groupe et les participants qualifiés

Les créances sur les sociétés du Groupe et participants qualifiés s'élèvent à CHF 8'786 millions au 31.12.2012 (2011: CHF 12'433 millions). Elles correspondent pour l'essentiel aux soldes des opérations de trésorerie interbancaire ouvertes à la date de la clôture avec des banques du Groupe. Les conditions de rémunération de ces engagements sont conformes aux conditions de marché.

Les engagements envers les sociétés du Groupe et participants qualifiés s'élèvent à CHF 6'338 millions au 31.12.2012 (2011: CHF 5'798 millions).

Dans le cadre de son activité de financement international, la Banque a émis et reçu des garanties vis à vis de banques du Groupe mondial pour les montants suivants:

	31.12.2012	31.12.2011
Garanties reçues	2'161'787	2'236'375
Garanties émises	551'869	534'108

La Banque a émis une garantie de passifs en faveur de BGL BNP Paribas S.A. (Luxembourg) pour faire face à toute perte éventuelle qui pourrait résulter d'un litige que cette dernière a repris dans le cadre de l'acquisition et de la fusion de UEB (Luxembourg), ancienne filiale de la Banque.

4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan

4.1 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Placements fiduciaires		
Banques du Groupe	15'508	35'166
Autres banques	181'926	394'878
Sous-total	<u>197'434</u>	<u>430'044</u>
 Prêts fiduciaires		
Banques du Groupe		1'881
Clientèle non bancaire	229	235
Sous-total	<u>229</u>	<u>2'116</u>
Total opérations fiduciaires	<u>197'663</u>	<u>432'160</u>

5. Informations se rapportant au compte de résultat

5.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Titres et instruments financiers dérivés	(17'663)	(20'411)
Billets	624	585
Devises	40'925	29'874
Total résultat des opérations de négoce	<u>23'886</u>	<u>10'048</u>

5.2

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires s'élevèrent pour l'exercice 2012 à CHF 71.6 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 66.3 millions à la dissolution de provisions individuelles pour risque de défaillance et de litiges constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 1.1 millions à des récupérations sur créances amorties, de CHF 1.4 millions à des plus-values sur cession de participations. Le solde, soit CHF 2.8 millions est constitué de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Pour l'exercice 2011 les produits extraordinaires s'élevaient à CHF 156.7 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 78.1 millions à la dissolution de provisions individuelles pour risque de défaillance et de litiges constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 3.1 millions à des récupérations sur créances amorties, de CHF 68.0 millions à des plus-values sur cession d'immobilisations corporelles et de CHF 5.7 millions à l'encaissement d'un goodwill sur une cession partielle d'activité. Le solde, soit CHF 1.8 millions était constitué de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

5.3

Charges extraordinaires

Les charges extraordinaires s'élevèrent pour l'exercice 2012 à CHF 1.4 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 0.7 million à des mises au rebut d'immobilisations incorporelles et de CHF 0.4 million à des mises au rebut d'immobilisations corporelles. Le solde, soit CHF 0.3 million est constitué de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Pour l'exercice 2011 les charges extraordinaires s'élevaient à CHF 13.4 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 11.9 millions à un amortissement exceptionnel sur une immobilisation incorporelle et de CHF 0.8 million à des mises au rebut d'immobilisations corporelles. Le solde, soit CHF 0.7 million était constitué de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.



Rapport du réviseur



Deloitte SA
Route de Pré-Blas 23
Case Postale 1808
CH-1215, Genève 15
Tél: +41 (0)20 279 80 00
Fax: +41 (0)20 279 88 00
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
BNP Paribas (Suisse) SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels de BNP Paribas (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes pour l'exercice arrêté (pages 67 à 91) au 31 décembre 2012. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été audités par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 20 avril 2012, une opinion d'audit sans réserve.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA

Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Thierry Aubertin
Expert-réviseur agréé

Genève, le 16 avril 2013
AB/THA/ija

Adresses

SIÈGE SOCIAL BNP Paribas (Suisse) SA
 Place de Hollande 2, CP
 CH-1211 Genève 11
 Tél.: +41 (0)58 212 21 11
 Fax: +41 (0)58 212 22 22
 Internet: www.bnpparibas.ch

SUCCURSALES BNP Paribas (Suisse) SA
 Aeschengraben 26, CP
 CH-4002 Bâle
 Tél.: +41 (0)58 212 51 11
 Fax: +41 (0)58 212 52 22

BNP Paribas (Suisse) SA
 Riva A. Caccia 1a, CP
 CH-6907 Lugano
 Tél.: +41 (0)58 212 41 11
 Fax: +41 (0)58 212 42 22

BNP Paribas (Suisse) SA
 Selnaustrasse 16
 CH-8022 Zurich
 Tél.: +41 (0)58 212 61 11
 Fax: +41 (0)58 212 62 22

BNP Paribas (Suisse) SA
 PO Box 224
 Trafalgar Court
 Admiral park
 St Peter Port
 Guernsey
 GY1 3NU
 Tél.: +44 1481 71 21 71
 Fax.: +44 1481 71 21 72

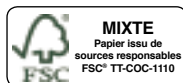
BNP Paribas (Suisse) SA Jersey Branch
 Dialogue House
 Anley Street
 St Helier, Jersey Je2 3Qe
 Channel Islands
 Tel.: +44 (0) 1534 81 52 00
 Fax: +44 (0) 1534 73 92 79

FILIALES BNP Paribas Wealth
 Management Monaco
 Avenue d'Ostende 15-17, B.P. 257
 MC-98000 Monaco Cedex
 Tél.: +377 93 15 68 00
 Fax: +377 93 15 68 01

BNP Paribas Wealth
 Management (DIFC) Ltd
 DIFC, The Gate Building East, Level 12
 PO Box 506 573
 Dubai
 United Arab Emirates
 Tel.: +971 4 374 58 00
 Fax: +971 4 374 58 88

BNP Paribas (Suisse) SA
Marque et Communication
Juin 2013

Création Graphique: Printissimo SA





**BNP Paribas élue par IFR
BANQUE DE L'ANNÉE 2012**

Merci

aux **clients** du groupe en Suisse et du monde entier
qui ont choisi BNP Paribas comme banque

à tous nos **collaborateurs**

dans le monde pour
leur engagement

**BNP Paribas, une banque
responsable, qui s'engage au
service de ses clients**

IFR
AWARDS
2012



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change